

ENQUÊTE

LES USAGERS ET USAGES DE L'ESPLANADE DU PALAIS DE JUSTICE DU 5^{ème} ARRONDISSEMENT DE LYON



Pierre Aubry – Clara Cessou – Nolan Chauffour – Jihen Feki – Marine Gallo – Alice Prost



REMERCIEMENTS

Tout d'abord, nous tenons à remercier la mairie du 5^{ème} arrondissement de Lyon pour nous avoir confié ce projet de recherche aux multiples enjeux. Ce travail a représenté pour nous l'opportunité de nous professionnaliser plus encore en nous confrontant à l'élaboration et la réalisation d'une intervention psychosociale, conformément aux connaissances et compétences acquises dans la cadre de nos études en Master 2 de Psychologie Sociale Appliquée au sein de l'université Lumière Lyon 2.

Plus particulièrement, nous souhaitons adresser nos remerciements à Mme Perrin et Mme Popoff, toutes deux élues à la mairie du 5^{ème} arrondissement, qui étaient à l'origine de cette commande. Elles ont été des interlocutrices à l'écoute, bienveillantes et soutenantes tout au long l'étude, ce qui nous a aidé et encouragé dans chacune des étapes.

Aussi, nous souhaitons remercier nos cheffes de projet, Mme Doumergue et Mme Haas, enseignantes chercheuses, sans qui tout ceci n'aurait pu voir le jour. Nous vous remercions de nous avoir permis de réaliser un travail professionnalisant, de nous avoir dispensé les savoirs, connaissances et conseils nécessaires à sa concrétisation et son aboutissement. Également, un grand merci pour votre accompagnement et votre soutien tout au long de nos recherches, de nos interventions de terrains, de nos analyses et de tout ce qu'englobe ce travail.

Pour finir, nous aimerions remercier l'ensemble des personnes qui ont pris part à notre étude en acceptant de participer à des entretiens et en répondant à nos questions. Une telle enquête n'aurait pu être complètement menée à bien sans les passants, commerçants, riverains, membres des forces de l'ordre, occupants du Palais de Justice et skateurs qui ont bien voulu nous livrer leurs avis, ressentis, attentes et besoins quant aux thèmes et notions qui ont guidé notre travail.

A toutes ces personnes, nous adressons nos remerciements pour cette enquête portant sur l'esplanade du Palais de Justice, ses usagers et leurs usages.

SOMMAIRE

CONTEXTUALISATION.....	1
CONSTRUCTION DE L'INTERVENTION.....	3
RÉALISATION DE L'OBJECTIF N°1.....	7
RÉSULTATS DE L'OBJECTIF N°1.....	10
RÉALISATION DE L'OBJECTIF N°2.....	13
RÉSULTATS DE L'OBJECTIF N°2.....	16
CONCLUSION.....	24
PRÉCONISATIONS.....	35
BIBLIOGRAPHIE.....	40
ANNEXES.....	43

CONTEXTUALISATION

Née d'un partenariat entre l'Université Lumière de Lyon 2 et la mairie du 5^{ème} arrondissement de Lyon, la présente étude propose de comprendre l'éventuel conflit pouvant exister entre les différents usagers de l'esplanade du Palais de Justice. Plus précisément, l'enquête en question vise à appréhender les relations entre usagers au sein de cet espace, à travers un regard psychosocial, en faisant usage de nos connaissances et compétences relative à la psychologie et acquises durant notre formation.

La Psychologie Sociale est une spécialité de la Psychologie qui se caractérise par l'étude des phénomènes sociaux, par l'étude des interactions entre individus. Située "*au carrefour de l'individuel et du social*", cette discipline est centrale lorsqu'il est question, comme ici, de comprendre la manière dont les individus ou groupes d'individus interagissent, entre eux et/ou avec leur environnement (Moscovici, 1984).



CONTEXTUALISATION

Nous avons été contactés par deux élues de la mairie du 5^{ème} arrondissement de Lyon afin d'intervenir sur la thématique suivante : la pratique du skate sur l'esplanade du Palais de Justice, monument historique situé dans la zone UNESCO. Mme Perrin ainsi que Mme Popoff, respectivement conseillère *Mobilités, Voirie, Transition écologique et énergétique* ; et conseillère *Egalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations, Santé, et Relations et coopérations*, nous ont ainsi proposé de travailler sur différentes problématiques soulevées telles que :

- L'acceptabilité de la pratique du skate en ville
- L'usage de l'espace public patrimonial de mémoire et pouvoir
- L'appropriation par les habitants des espaces publics
- L'utilisation égalitaire des fonds publics

Une commande nous a ainsi été fournie, à partir de laquelle nous avons pu élaborer et mettre en place une **intervention psychosociale**.



Au regard des éléments qui nous ont été communiqués, nous avons pu entamer l'élaboration de notre intervention en nous basant sur des notions clés issues de la commande et de l'analyse de la demande. L'esplanade du Palais de Justice étant un espace public où de nombreux usagers cohabitent et où les usages sont multiples, telle que la pratique du skate, nous avons choisi de porter nos premières investigations sur **le partage de l'espace public** ainsi que sur **la pratique du skate au sein de ces espaces**, à travers la littérature scientifique.

CONSTRUCTION DE L'INTERVENTION

La notion d'espace public renvoie à l'ensemble des lieux, généralement urbains, dont l'usage est autorisé à tous, sans restriction (Paquot, 2009). L'espace public constitue un système complexe empreint de significations sociales, économiques et politiques qui influencent le rapport qu'ont les individus avec ce dernier, et se reflètent dans l'imaginaire et la valeur symbolique des lieux.



Il peut être appréhendé comme une ressource multidimensionnelle, exploitable simultanément par les citoyens, dès lors que l'usage de l'un n'empêche pas celui de l'autre (Ripoll & Veschambre, 2005). Toutefois, l'utilisation plurielle et simultanée de l'espace public s'accompagne régulièrement de différends qui soulèvent les enjeux de cohabitation entre les multiples groupes sociaux qui l'utilisent. En effet, l'appropriation de l'espace public peut engendrer des conflits lorsque l'investissement de ce dernier, par certains, réduit le spectre de possibilités d'utilisation des autres.

De plus, la diversité des normes projetées par les groupes sociaux peut être vectrice d'incompréhensions lorsque occupation et transgression se substituent, selon les points de vue (Margier, 2013). Afin de favoriser une utilisation collective et pacifiste de l'espace public, une surveillance régulière par les personnes mandatées par les institutions publiques, telles que la police municipale, est souvent de rigueur. Néanmoins, les interventions de contrôle mises en place peuvent être discutées au regard du principe d'accessibilité universelle sans distinction de l'espace public, qui se concrétise notamment dans les projets d'urbanisme des collectivités territoriales (Riffaud, Recours & Gibout, 2015).

Par ailleurs, la structuration des rapports entre les groupes sociaux se projette et se cristallise dans l'espace public par une reproduction ritualisée des codes, des normes et des valeurs qui les caractérisent (Marchiset, 2007). En ce sens, il incarne, en quelque sorte, l'expression d'un système social (Tortel, 1998).

Ainsi, parmi la large variété d'utilisation de l'espace public, les sports de glisse, et notamment le skate, ont pris une place de plus en plus importante dans les zones urbaines.

CONSTRUCTION DE L'INTERVENTION

Le skate représente une activité physique et sportive comptant de nombreux adeptes, issus de toutes classes sociales, de tous genres et de toutes origines (Calogirou & Touché, 1995). Mais il s'agit également d'une pratique culturelle qui a développé son identité à travers différents médias comme la vidéo, la musique, la photographie, ou encore les jeux vidéo. Et si certaines valeurs sont communes à l'ensemble des skateurs, chacun a sa propre vision et sa propre interprétation de cette pratique marquée par son fondement anticonformiste et sa vocation à briser les conventions et les normes (Mortimer, 2008).

Le skate peut être utilisé comme un moyen de déplacement ou pour réaliser des figures acrobatiques (aussi appelées "*tricks*"). La pratique du skate se fait généralement dans des espaces sportifs, qu'ils soient ouverts ou fermés, mais elle peut également se faire dans des espaces publics dont ce n'est pas la vocation première. Le choix du lieu par les pratiquants dépend alors de nombreuses caractéristiques telles que la praticabilité, l'appropriation de l'espace, les représentations socio-spatiales d'un environnement ou encore la visibilité qu'offre le lieu en question.

En d'autres termes, les lieux de pratique sont généralement aussi porteurs d'un capital symbolique. Ces espaces peuvent être proches des lieux de pouvoir (Palais de Justice, mairie, banque), de lieux de promenades, ou encore à proximité d'un complexe sportif connu (Vieille-Marchiset, 2007). A l'inverse, pratiquer les sports de rue seulement dans un espace clos et construit à cet effet pourrait constituer "*une entorse à l'essence et à la logique interne de ces activités*" (Esquivel, 2008 ; Parlebas, 1991).



CONSTRUCTION DE L'INTERVENTION

La pratique d'un sport de rue dans un espace public, ou dans un espace sportif ouvert, occasionne des interactions entre les participants, mais aussi avec d'autres usagers du même espace. Il convient alors de comprendre les différentes relations qui peuvent s'exercer entre les usagers et les pratiquants d'un sport de rue tel que le skate, pour tenter d'approcher les dynamiques inter et intra groupes qui s'exercent entre les pratiquants et les autres usagers d'un lieu. La sociabilité d'un spot représente d'ailleurs la quantité d'opportunités de rencontres et de partage qu'il offre (Riffaud et al., 2015), ce qui apporte également une plus-value en termes d'appropriation de l'espace (Ripoll & Veschambre, op.cit. ; Riffaud & al., op. cit.).

Les représentations d'un espace peuvent alors être très diversifiées, voire contradictoires, selon les acteurs. Une opposition des points de vue s'observe dans la manière dont la pratique du skate, dans des lieux qui n'y sont initialement pas dédiés, est perçue. Alors que certains apprécient le spectacle qui leur est donné à voir, d'autres déplorent les diverses nuisances qu'il peut occasionner (Riffaud et al., op. cit.). D'ailleurs, ce sport demeure impopulaire pour une large partie des usagers de l'espace public, qui le considèrent comme une source de danger et une menace pour l'ordre public, puisque perçu comme une pratique non réglementée (Calogirou & Touché, 2000).

CONSTRUCTION DE L'INTERVENTION

Grâce à l'analyse de la demande et à la revue de la littérature effectuées, nous avons pu construire, plus concrètement encore, le déroulé de notre intervention. Pour ce faire, nous avons identifié les **finalités** attendues, ainsi que les deux **objectifs** qui nous permettraient de les atteindre.



OBJECTIF N°1

*Etablir une vue d'ensemble de l'esplanade du Palais de Justice
: observation des usages et nuisances*



OBJECTIF N°2

*Comprendre les représentations
qu'ont les usagers de l'esplanade
du Palais de Justice*

Au moyen de deux phases de travail distinctes, **la finalité** de cette étude était de recueillir, analyser et restituer des données qui permettraient aux commanditaires de prendre des décisions appropriées. Grâce à cela, le vivre-ensemble ainsi que la cohésion sociale pourront être favorisés en identifiant des solutions satisfaisantes pour toutes les parties impliquées.

RÉALISATION DE L'OBJECTIF N°1

Répondre aux problématiques soulevées ainsi qu'aux attentes des commanditaires nécessitaient d'avoir une grande maîtrise de notre sujet et de ses tenants et aboutissants, comme des acteurs qu'il concernait. Etablir une vue d'ensemble de l'esplanade du Palais de Justice, de ses usagers et de leurs usages, constituait donc la première étape de notre enquête. Le but était alors de **réaliser un diagnostic** complet et objectif de la situation en nous confrontant à la réalité de l'espace étudié afin de **saisir qui sont les usagers, quels sont les usages, et quelles peuvent être les nuisances**.

Pour cela, nous avons choisi de mettre à profit une méthode mixte qui nous permettrait de rendre compte de ce qui se joue au sein de l'esplanade du Palais de Justice, portant sur des **observations de terrain**. Une telle méthode nous a permis de nous imprégner du contexte et de recueillir des informations utiles à sa compréhension, même si la notion de subjectivité doit être prise en compte du fait d'éventuels biais et distorsions que notre regard pouvait subir (Steck, 2012).

De ce fait, nous avons commencé par réaliser des **observations non-outillées** dont nous avons analysé les résultats afin de **construire des outils** pertinents et fiables. Puis, à partir de cela, nous avons testé et validé ces outils avant de les utiliser directement sur le terrain, pour l'élaboration de notre diagnostic. Ces outils se sont traduits par des **grilles** dans lesquelles il nous a été possible de consigner l'ensemble des éléments que nous souhaitions observer et comprendre.

Finalement, pour identifier les usagers, les usages et les nuisances, nous avons créé **quatre grilles distinctes**.

RÉALISATION DE L'OBJECTIF N°1

Chaque grille avait son utilité et allait nous permettre de répondre à une ou plusieurs des questions à l'origine de cette phase de l'étude. Les éléments comptabilisés et retranscrits grâce à ces outils sont les suivants :

LES USAGERS, CEUX QUI PASSENT

Des tranches d'âges supposées :

- Enfants
- Adolescents
- Adultes
- Personnes âgées

Des statuts :

- Piétons
- Joggeurs
- Occupants du Palais de Justice
- Policiers
- Skateurs
- À vélo
- À trottinette
- Autres

Des compléments d'information :

- Avec poussette

LES USAGERS, CEUX QUI STAGNENT

Des tranches d'âges supposées :

- Enfants
- Adolescents
- Adultes
- Personnes âgées

Des usages, des activités :

- Loisirs (*lecture, jeux, etc.*)
- Interactions sociales (*discussion, appel, etc.*)
- Activité artistique (*danse, shooting, etc.*)
- Activité sportive (*skate, BMX, etc.*)
- Tourisme (*contemplation, commentaires, etc.*)
- Consommation (*nourriture, cigarette, etc.*)
- Autres

LES NUISANCES SONORES

Des natures de bruits, dont le volume se démarque du *brouhaha* de la rue :

- Moteur
- Crissement de pneus, frottements
- Klaxon
- Éclats de voix
- Cris
- Pleurs
- Chants
- Musique d'enceinte
- Musique de voiture
- Sonnette de vélo, de trottinette
- Aboiements
- Talons et talonnettes
- Sirènes de police, de pompiers, etc.
- Skate (claquement, frottement)

LES SITUATIONS MARQUANTES

Des caractéristiques, par situation :

- Acteur(s) de la situation
- Nombre de personnes
- Action(s)
- Lieu
- Heure
- Durée
- Motif(s), raison(s)

RÉALISATION DE L'OBJECTIF N°1



Munis de nos grilles, nous avons pu réaliser des observations de terrain outillées en sachant précisément ce sur quoi notre attention devait se porter. Ainsi, nous avons effectué 18 heures d'observations, à différents moments de la semaine et de la journée, afin de récolter les données les plus représentatives possible de ce qui se jouait au niveau de l'esplanade du Palais de Justice.

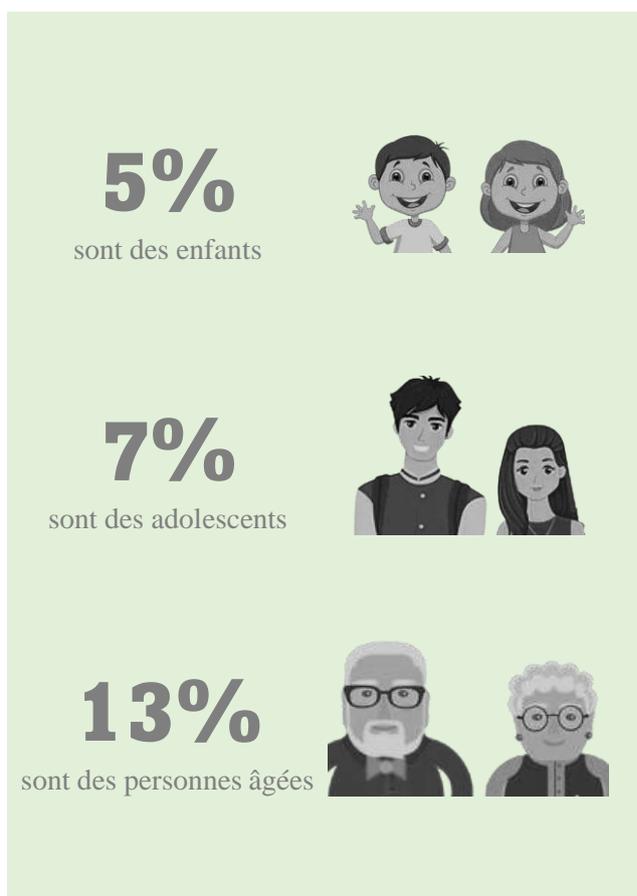
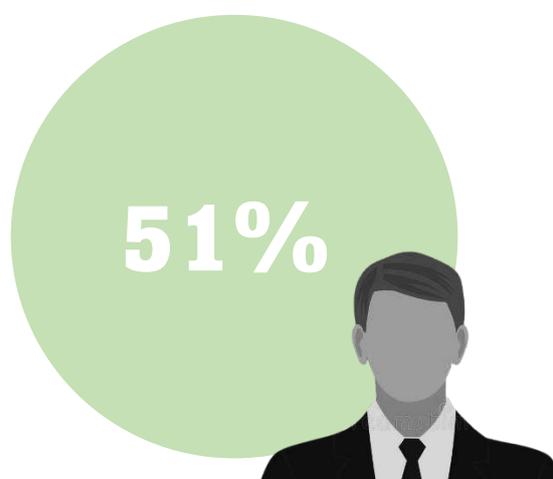
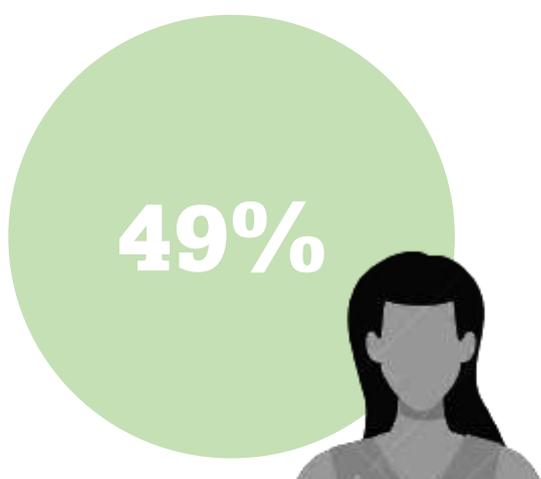
	<i>du lundi au vendredi</i> SEMAINE	<i>du samedi au dimanche</i> WEEK-END
MATIN	8h – 13h	
APRÈS-MIDI	13h – 18h	
SOIR	18h – 23h	

A l'issue de la phase d'observation, les données recueillies et leur analyse nous ont permis de répondre avec précision à nos interrogations quant aux usagers, usages et nuisances observables au sein de l'espace étudié.

RÉSULTATS DE L'OBJECTIF N°1

QUI SONT LES USAGERS ?

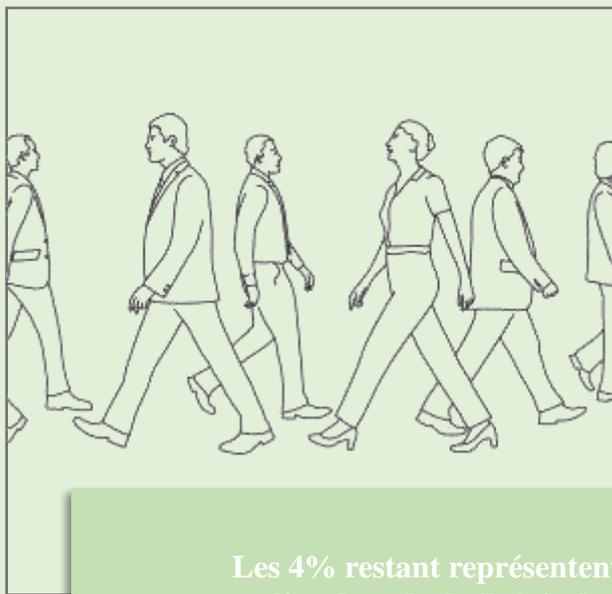
Après analyse des résultats obtenus grâce aux observations de terrain effectuées, nous avons pu déterminer qui étaient les usagers de l'esplanade du Palais de Justice, notamment quelles étaient quelques-unes de leurs caractéristiques sociodémographiques. Entre riverains, occupants du Palais de Justice, représentants des forces de l'ordre, skateurs, commerçants, simples passants et autres usagers, nos résultats sont les suivants.



RÉSULTATS DE L'OBJECTIF N°1

QUELS SONT LES USAGES ?

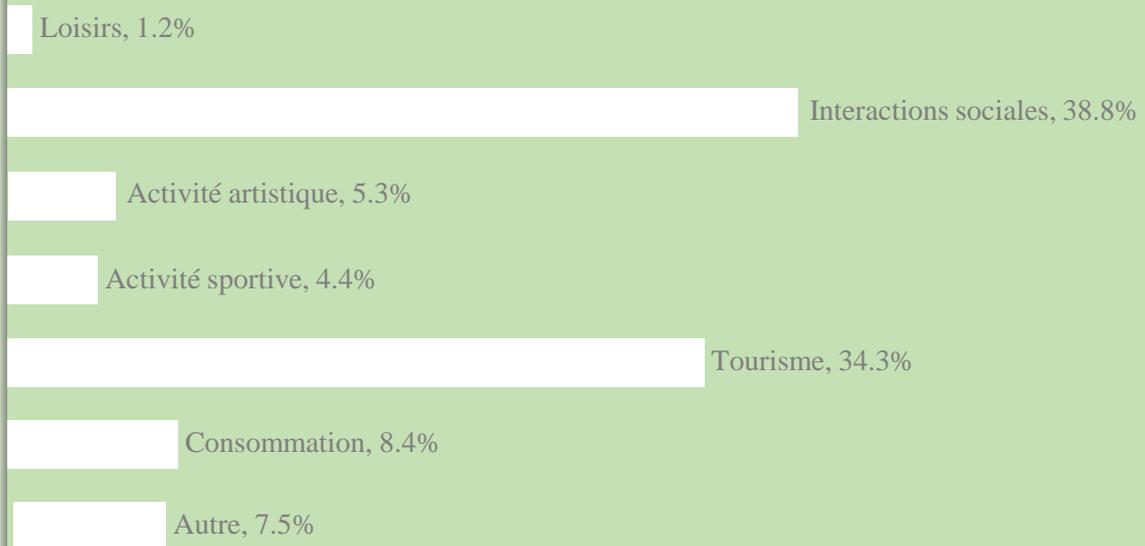
Les résultats de la phase d'observations nous permettent également d'en savoir plus sur l'utilisation de l'espace. Ainsi, nous avons pu distinguer les usagers qui se contentent de traverser la place, de ceux qui s'y arrêtent un moment. Nous avons également pu identifier les raisons qui amènent ceux qui stationnent au sein de l'espace, à le faire, et pour y faire quelle activité.



96%

des individus observés ne font que passer sur l'esplanade

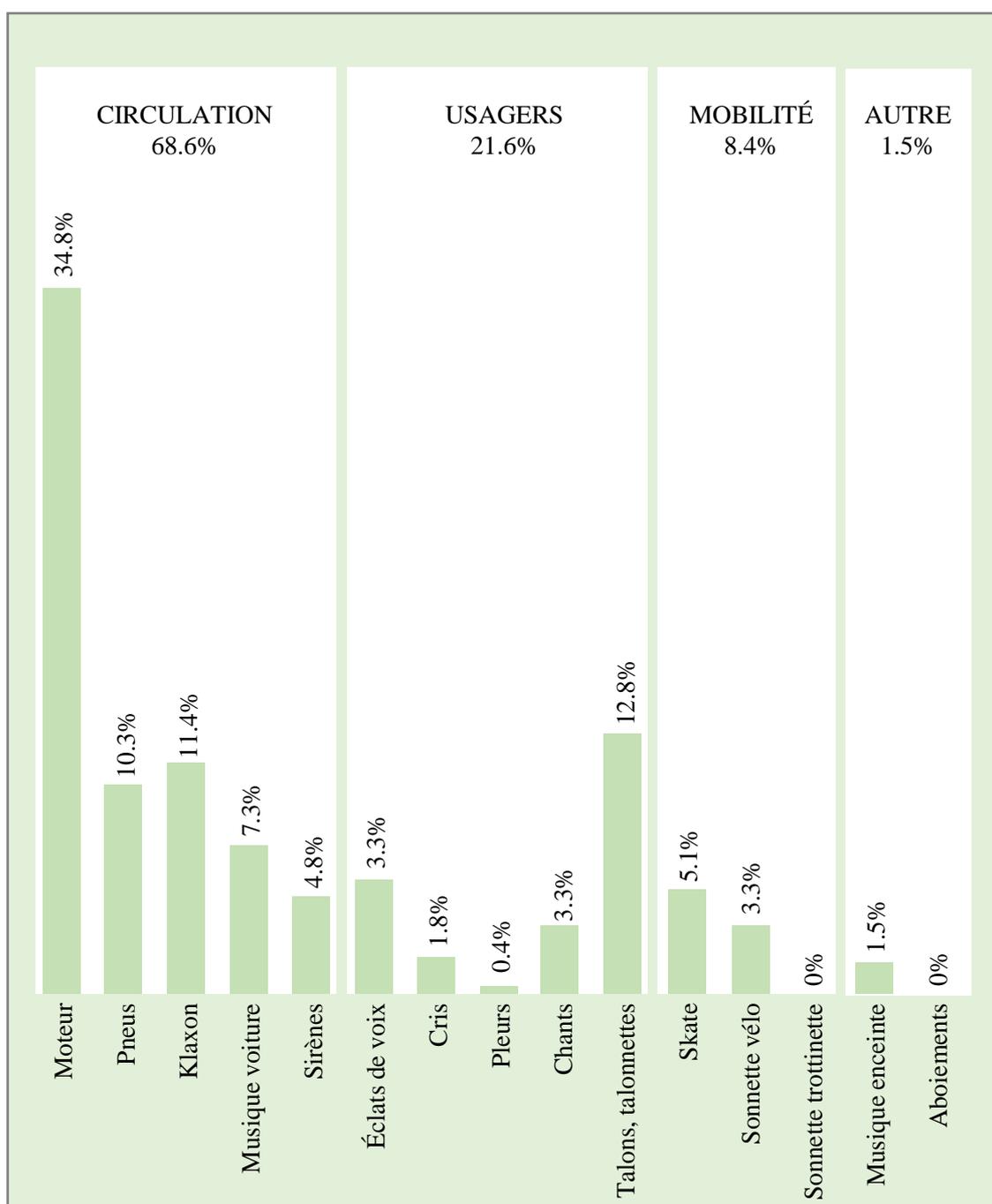
Les 4% restant représentent les individus qui stationnent sur l'esplanade du Palais de Justice, pour différents usages



RÉSULTATS DE L'OBJECTIF N°1

QUELLES SONT LES NUISANCES ?

Les observations, en plus de nous avoir renseignés sur les usagers et usages qui rythment la vie au sein de l'esplanade du Palais de Justice, nous ont aussi permis de recenser et comptabiliser l'ensemble des bruits significatifs par leur volume sonore plus élevé que le bruit ambiant de la rue, de la ville. Bruits que nous avons ainsi qualifiés de nuisances sonores.



RÉALISATION DE L'OBJECTIF N°2

La vue d'ensemble de l'esplanade du Palais de Justice désormais établie, les résultats et leur analyse nous ont permis d'identifier les différentes populations auxquelles nous allions nous intéresser et ainsi **réaliser le second objectif de l'étude**. En ce sens, pour mieux comprendre les enjeux liés aux usagers et usages de l'esplanade du Palais de Justice, il nous fallait **comprendre leurs représentations quant à cet espace**. En l'occurrence, six catégories d'usagers

allaient nous permettre de poursuivre l'enquête et de la mener à bien.

Grâce aux **18 heures d'observations** effectuées, nous avons déterminé quelles populations seraient les plus à même de nous apporter des éléments de réponse au sujet des représentations qu'ont les individus de l'esplanade, puisqu'ils en sont les usagers. De ce fait, en tant qu'acteurs de l'espace, nous les avons interrogés.



PASSANTS – RIVERAINS – FORCES DE L'ORDRE – COMMERCANTS – OCCUPANTS DU PALAIS DE JUSTICE – SKATEURS

Pour cela, nous avons mobilisé la technique des **entretiens**, une méthode qualitative qui permet de recueillir la parole, l'avis ou encore le ressenti des individus au sujet d'un objet social et ainsi le comprendre à travers le discours de l'interviewé (Haas & Masson, 2006). Ainsi, il existe **plusieurs types d'entretiens**, à utiliser et mettre à profit selon le "*degré de liberté*" que l'on souhaite laisser à l'interviewé dans la construction de son discours et selon le "*degré de profondeur*" avec lequel on souhaite que l'individu développe son propos et celui avec lequel on souhaite investiguer l'objet social en question (Giust-Ollivier, 2016).

RÉALISATION DE L'OBJECTIF N°2

PHASE EXPLORATOIRE

Pour commencer, nous avons réalisé des **entretiens exploratoires** afin d'identifier la direction que nos investigations devaient prendre lorsqu'il était question de l'esplanade du Palais de Justice. Nous avons donc réalisé plusieurs entretiens non-directifs avec pour seule question : "Que représente cette place pour vous ?"

Guide d'entretien semi-directif :

"mémento" préparé en amont des entretiens semi-directifs comportant les thèmes et sous-thèmes que le psychologue souhaite aborder avec le participant. Les thèmes peuvent suivre un certain ordre chronologique et peuvent être composés de questions mais le guide doit avant tout permettre d'orienter le participant sans que cela l'enferme dans une dynamique strictement imposée par la composition du guide (Combessie, 2007).

***Entretien exploratoire :** méthode de recueil de données qualitatives permettant une participation active de la personne interrogée au moyen d'une question inaugurale et de quelques relances, si besoin. Elle permet une libre expression des expériences et points de vue du volontaire (Magioglou, 2008).*

ANALYSE DES DONNÉES ET CONSTRUCTION D'UN OUTIL

Une fois les entretiens exploratoires effectués, nous avons **analysé les données recueillies** afin d'élaborer un guide qui nous permettrait d'appréhender la notion de représentation au sujet de l'esplanade, du point de vue des populations interrogées. Les questions étaient ainsi adaptées à la population et au type de thématiques que nous souhaitions aborder avec elle. Cela s'est alors traduit par la **création d'un guide d'entretien**, dont nous avons testé et vérifié la pertinence en menant des pré-tests et en réalisant quelques ajustements au besoin. Cet outil comprenant plusieurs thèmes, chacun accompagnés de **questions ouvertes**, nous a permis de passer à la phase suivante.

ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS

Le guide d'entretien terminé et validé, nous avons pu nous atteler à la **réalisation d'entretiens semi-directifs**. En commençant par une phase de **recrutement**, nous avons cherché des volontaires pour participer à notre étude et nous les avons interrogés au sujet de leurs représentations, ressentis, besoins et attentes quant à l'esplanade du Palais de Justice.

***Entretien semi-directif :** méthode de recueil de données qualitatives permettant de développer le "degré de profondeur" des investigations (Giust-Ollivier, 2016) en guidant le volontaire grâce à des questions ouvertes, sans pour autant induire ses réponses (Chahraoui, 2021).*

RÉALISATION DE L'OBJECTIF N°2

27
ENTRETIENS
SEMI-DIRECTIFS RÉALISÉS



4 passants



8 riverains



1 membre des
forces de l'ordre



4 commerçants



4 occupants du
Palais de Justice



6 skateurs

13
femmes



14
hommes



RÉSULTATS DE L'OBJECTIF N°2

A l'issue de la réalisation des entretiens semi-directif auprès des six populations ciblées par l'enquête, nous avons procédé à l'étude des données recueillies. Cela s'est concrétisé par une analyse verticale, soit une analyse entretien par entretien, puis une analyse transversale, soit une analyse des entretiens dans leur ensemble (Ghiglione & Matalon, 1998). Nous nous sommes servis de ce processus pour étudier les résultats au sein d'une même population, puis entre populations.

Ces analyses nous ainsi permis de réaliser des recoupements d'informations par thèmes et sous-thèmes, ce qui a également permis de répondre à la problématique qui guide nos investigations dans le cadre de la réalisation de ce deuxième objectif, à savoir, quelles sont les représentations des individus au sujet de l'esplanade du Palais de Justice. Les regroupements opérés sont les suivants :



THEME 1
Description de la vie
au sein de l'espace

THEME 2
Evaluations de
l'espace

THEME 3
Relation à l'espace

THEME 4
La pratique du skate

THEME 5
Idées, suggestions et
besoins

RÉSULTATS DE L'OBJECTIF N°2

THEME 1. DESCRIPTION DE LA VIE AU SEIN DE L'ESPACE

L'ensemble des individus interrogés a opéré une **description de l'espace et de la vie** qui le compose dans son discours. De nombreux **éléments factuels** ont ainsi été exposés, tant au niveau des populations qui occupent l'esplanade qu'au niveau de ce qui s'y fait, de ce qui s'y passe. Cela nous renseigne ainsi sur l'espace public et la **diversité** qui le caractérise, et se vérifie lorsqu'il est question de l'esplanade du Palais de Justice.



“Oui, il y a des gens qui travaillent dans le Palais de Justice, les gens qui sont de passage, les gens qui viennent faire des manifestations, il y a aussi des skateurs” – un skateur

“Le monde entier vient là et ça c’est très sympathique de rencontrer des gens très divers” – un riverain

L'espace public et sa diversité :

L'espace public fait référence à un espace commun, en opposition avec le domicile, et est caractérisé par la liberté des actions des individus qui l'utilisent. Les activités que l'on peut observer dans de tels espaces, qu'elles soient pratiquées seul ou à plusieurs, sont multiples, ce qui explique la diversité des populations qui les occupent (Cardelli, 2021). L'espace public est alors investi lorsqu'il est ouvert et accessible à tous, mais aussi s'il représente un lieu où règnent respect et sécurité, du point de vue de ses usagers.

Ce que la littérature scientifique nous apprend :

La diversité des usages : L'espace public n'est pas seulement un “support” des pratiques. Il est également le reflet des différentes formes d'expression de la société. Ainsi, les points de vue des individus et leur vécu quotidien forment la signification qu'ils attribuent à l'espace, au-delà du cadre physique (Dris, 2005). La signification associée à un espace peut alors moduler la manière dont il est perçu et donc utilisé. Ce qui pourra également varier d'un usager à l'autre.

RÉSULTATS DE L'OBJECTIF N°2

THEME 2. ÉVALUATIONS DE L'ESPACE

“On a un super bâtiment avec une vue sur la Saône et sur Fourvière suivant le point où on est” – un riverain
“C’est déjà assez bruyant, parce qu’il y a quand même pas mal de voitures” – un passant

Au-delà d’un simple portrait factuel que les participants ont pu dresser de l’esplanade, ces derniers ont également exprimé des **jugements, tantôt positifs, tantôt négatifs**. Ici, l’évaluation de l’espace par les participants apparaît comme **plutôt unanime** : quelles que soient les populations interrogées, toutes semblent apprécier l’esplanade dans son ensemble.

Tant pour son agréabilité que pour la manière dont il est agencé et l’ouverture qu’il offre, cet espace représente alors un lieu calme et attractif, au sein duquel les individus circulent et se sentent à l’aise. L’esthétique du lieu est également particulièrement

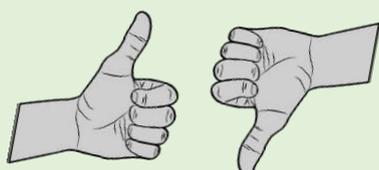
mise en avant. Cependant, malgré la mention de multiples aspects appréciables et appréciés, des éléments du discours de nombreux participants entrent en contradiction avec les aspects positifs qu’ils décrivent. En cause, des nuisances sonores nombreuses, un manque d’aménagements, ou encore une circulation automobile dangereuse.

Il semblerait alors que, **paradoxalement**, les participants à notre enquête aiment autant cet espace qu’ils lui trouvent de défauts. Des aspects positifs et négatifs sont presque systématiquement mentionnés au sein d’un même entretien, et parfois même à propos d’un même sujet.

Ce que la littérature scientifique nous apprend :

Les facteurs d’appréciation d’un espace public :

Les espaces publics seraient considérés comme des lieux calmes, paisibles ou encore des lieux de pause (Bressan & Desaleux, 2018). Ainsi, pour les individus, la tranquillité et la possibilité de se reposer définiraient ce que sont les espaces publics et constitueraient alors les principaux facteurs d’appréciation de ces derniers.



Les facteurs de dépréciation d’un espace public :

Relativement à des notions de normes sociales, le fait de subir des conséquences négatives de certains facteurs pousseraient les individus à exercer une forme de contrôle social. On parle alors de sentiment d’implication personnelle, qui peut ainsi conditionner la manière dont les éléments relatifs à un espace entraînent, ou non, une gêne, un agacement, voire une souffrance (Chekroun, 2008). Cela peut donc également provoquer une dépréciation de l’espace chez certains usagers.

RÉSULTATS DE L'OBJECTIF N°2

THEME 3. RELATION À L'ESPACE

Une fois de plus, dans l'ensemble, l'esplanade est massivement décrite comme un lieu où il fait relativement **bon-vivre** et au sein duquel la cohabitation est paisible du fait d'interactions aussi calmes que rares, voire inexistantes entre les usagers. Cet espace reste principalement un **lieu de passage** pour lequel les individus semblent exprimer un certain attachement, souvent qualifié de symbolique, tant en termes de justice que d'histoire.

Malgré cela, la **contradiction** est une fois de plus au cœur de notre analyse, au regard des discours tenus par les participants. Par exemple, les notions de sécurité et d'insécurité sont ainsi mentionnées et semblent être conditionnées par le contexte, le moment de la journée et les fréquentations qui y sont associées, la présence des forces de l'ordre, ou encore la circulation automobile. Il apparaît alors que les individus interrogés peuvent se sentir à l'aise au sein de cet espace, tout autant qu'ils peuvent ressentir un sentiment d'insécurité, selon le portrait qu'ils dressent de l'esplanade et le contexte dans lequel ils se placent lorsqu'ils en parlent. Ainsi, lorsque des **perceptions positives ou négatives** sont exprimées, la plupart évoquent des constats et observations, qu'ils vivent ou ressentent eux-mêmes, mais aussi des choses qui leur ont été rapportées ou dont ils ont entendu parler.

"C'est plutôt bon enfant ouais, j'ai jamais vu d'altercation ou quoi que ce soit" – un commerçant

"Il y a peut-être plein d'histoires qui sont créées, plein de choses qui se sont passées. Donc c'est un lieu à la mémoire, à souvenirs" – un skateur

"Bah on risque d'avoir un skate qui vole, une chute, enfin un truc quoi, et on se sent pas forcément super en sécurité" – un riverain

Ce que la littérature scientifique nous apprend

La perception de l'espace :

La perception, par définition, n'est pas le reflet de la réalité. Elle représente ce qui paraît réel à la personne qui perçoit. Il y a donc ici la notion de subjectivité, qui se traduit par un processus de filtrage du réel. En ce sens, la perception de l'espace renvoie à la réalité perçue selon plusieurs facteurs qui sont principalement culturels, psychologiques, économiques et sociaux (Fusco & al., *s.d.*). Ces facteurs font office de filtres et déterminent la relation que l'individu entretient avec l'espace, ce qui peut également influencer la perception qu'il en a, positive ou négative.

La symbolique d'un lieu :

Les artefacts symboliques désignent les aspects qui orientent l'interprétation donnée à l'espace qu'on occupe, individuellement ou collectivement. Ils sont décrits comme véhiculant quatre types de messages : la nature des activités qui se déroulent et leur priorité ; le statut des individus ; l'orientation vers une tâche ; et la qualité de l'environnement (Fischer, 2011). En d'autres termes, ils peuvent conditionner la manière dont est perçu l'espace ainsi que la légitimité des usagers et usages, selon la symbolique accordée à l'espace. Il semblerait alors que plus la symbolique associée à un lieu est forte, plus l'attachement à celui-ci est important. Ce qui peut également impacter les comportements, représentations et avis quant aux autres usagers et usages.

RÉSULTATS DE L'OBJECTIF N°2

THEME 4. LA PRATIQUE DU SKATE

Bien que connue par tous, la pratique du skate sur l'esplanade du Palais de Justice représente un **sujet de controverse** pour l'ensemble des populations interrogées. Caractérisés par une connaissance et conscience plus ou moins complètes des problèmes que cela peut engendrer, les avis des participants divergent quant à **l'acceptabilité de cette pratique** au sein de l'esplanade. Tantôt considéré comme une nuisance, formellement interdite et répréhensible, tantôt toléré et accepté, voire apprécié, le skate sur l'esplanade fait débat.

Les **avis positifs** vis-à-vis de la pratique du skate ne sont pas rares et nombreux sont ceux qui estiment que le skate ne les dérange pas, tout en justifiant leurs propos par le fait que les lieux publics sont des espaces de libre circulation et de libre expression, au sein desquels chacun peut faire ce qu'il veut, dans la mesure du raisonnable. En l'occurrence, une telle pratique ne leur apparaît pas comme étant spécialement problématique. De plus, il semblerait que le skate représente un certain divertissement, pour ceux qui pratiquent comme pour ceux qui observent, et apporte de la vie sur l'esplanade. Malgré cela, le skate a aussi ces **détracteurs**, pour qui cette activité représente à la fois un danger, une violation des règles en vigueur, mais aussi une forme de dégradation et une importante **source de nuisances sonores**. Jugée inappropriée et irrespectueuse, la pratique du skate à cet endroit représente parfois des facteurs de mécontentement et de plaintes.

De manière globale, il semble donc possible de distinguer les individus pour qui le skate n'est pas dérangeant, de ceux pour qui ça l'est. Malgré cela, un **constat est presque unanime** pour l'ensemble des populations interrogées : que les individus soient directement concernés par des nuisances liées au skate, ou non, tous ont plus ou moins connaissance et conscience des problèmes que cette pratique peut engendrer pour certaines populations. Et ce, tant au niveau du bruit que cela peut générer, que des dégradations que cela peut engendrer, ou encore du danger auquel les skateurs peuvent eux-mêmes s'exposer en pratiquant sans protection, près d'une route, et auquel ils peuvent exposer les autres usagers autour d'eux. Le **bruit** occasionné ou supposé occasionné par le skate restant tout de même le **principal problème soulevé par les usagers**.

RÉSULTATS DE L'OBJECTIF N°2

THEME 4. LA PRATIQUE DU SKATE

Ce que la littérature scientifique nous apprend :

Problématiques urbaines et cohésion sociale :

Les problématiques inhérentes à la cohésion sociale au sein d'un espace peuvent être appréhendées selon les cinq niveaux d'analyse de Doise (1982) : intra-individuel ; interindividuel ; les positions et les statuts sociaux ; l'organisation sociale et les croyances idéologiques. Le premier niveau correspond au fonctionnement biologique et cognitif de l'individu qui va influencer sa manière de traiter et de percevoir l'information qui émane de l'environnement social. Le niveau inter-individuel porte sur l'étude des dynamiques présentes dans une situation donnée d'interaction sociale. L'analyse des positions et des statuts sociaux, occupés par les individus, consiste à prendre en compte les inégalités hiérarchiques dans un rapport social donné pour comprendre les enjeux identitaires qui sous-tendent l'interaction. Par ailleurs, l'organisation sociale fournit un contexte spécifique à considérer dans l'étude des relations entre les différents groupes sociaux. Enfin, les croyances idéologiques auxquelles adhèrent les individus renvoient au fait que *"chaque société développe des idéologies, des systèmes de croyances et de représentations, d'évaluations et de normes, qui doivent justifier et maintenir un ordre établi de rapports sociaux"* (Doise, op. cit.). Ainsi, selon le niveau de mise en perspective des problématiques auxquelles les individus sont confrontés, ces dernières ne seront pas perçues et traitées de la même manière, engendrant parfois des freins à la cohésion sociale. De tels niveaux de perception et d'interprétation peuvent également moduler le sentiment de légitimité des populations jugées différentes, allant parfois jusqu'à provoquer la marginalisation et/ou l'impression d'être marginalisés (Berjot & Delelis, 2020).

La subjectivité des nuisances sonores

"[...] ces p'tits jeunes qui faisaient du skate, j'ai trouvé ça hyper cool. Ils avaient de la place [...]" – un passant



"Ça dérange les riverains parce que ça représente un cout en plus on met des skate parc qui coûtent cher" – un membre des forces de l'ordre



"[...] pour le voisinage, les skates, ça fait du bruit quoi." – un commerçant



La perception du bruit n'est pas seulement liée à la faculté physique qu'est l'ouïe. Elle est également liée à des facteurs psychologiques (Champelovier, 2014). Elle est en effet le résultat d'un ensemble d'opérations mentales qui permettent de donner une signification aux stimuli sensoriels. Les nuisances sonores représenteraient alors "l'une des toutes premières causes de la détérioration de la qualité de vie et d'insatisfaction environnementale" (Faburel, 2003). Ces nuisances, selon la manière dont elles sont perçues, pourraient ainsi nuire à la santé des individus, impacter leurs comportements et leurs relations avec les autres usagers de l'espace qu'ils occupent.

RÉSULTATS DE L'OBJECTIF N°2

THEME 5. IDÉES, SUGGESTIONS ET BESOINS

S'agissant de ce que les individus souhaitent pour cet espace, les propos illustrent une fois encore la notion de paradoxe inhérent à l'ensemble de cette phase de l'étude. De nombreuses contradictions ont ainsi été mises en évidence à travers leurs discours, en termes de besoins et d'attentes, que cela soit entre populations, dans une même population ou dans un même entretien.

Il ressort en effet que l'espace est apprécié tel qu'il est, tant pour son esthétique que pour le panel d'usages qu'il permet, mais que certains ajustements, modifications et aménagements pourraient toutefois l'améliorer. D'après le contenu des entretiens, les principaux éléments à l'origine d'une satisfaction incomplète ou d'un mécontentement sont les suivants : la route, jugée bruyante et dangereuse ; le manque de verdure, qui rendrait l'espace moins chaleureux et accueillant ; le manque de poubelles, qui nuirait à la propreté du lieu ; et enfin, la pratique du skate, qui serait inappropriée, dangereuse et surtout, trop bruyante.

Ce que la littérature
scientifique nous
apprend

La subjectivité : *“L'homme est la mesure de toute chose”*. Cette citation de Platon illustre à quel point la subjectivité est centrale dans les représentations et les relations. Dans le cadre de cette étude, cette notion de subjectivité occupe également une place majeure puisqu'elle régit la manière dont les individus interrogés perçoivent l'espace au travers du prisme de leurs perceptions personnelles (Knauer, 2011). De plus, selon les populations, selon les âges et les générations, les usages de la place varient. Ainsi, chacun perçoit ses propres attentes et besoins en fonction de la façon dont il utilise l'espace et dont il aimerait qu'il soit utilisé.

La prise en compte des besoins : La participation citoyenne représente un enjeu majeur pour le partage harmonieux de l'espace public et la prise en compte des besoins de chacun. En ce sens, la définition et l'aménagement des espaces sont essentiels mais ne garantissent cependant pas la réalité des futurs usages : l'appropriation des espaces reste imprévisible. Cette imprévisibilité serait alors due au fait que toutes les populations n'occupent pas la même place au sein de l'espace public et que ces dernières ne sont pas toutes investies de la même manière dans la construction des espaces publics. Le manque ou l'absence d'implication de certaines populations exclut la prise en compte de leurs avis et participe alors à l'imprévisibilité des usages. Des études indiquent d'ailleurs que les populations dites jeunes seraient les moins impliquées dans les différentes formes de concertations citoyennes. Or, ils occupent aussi l'espace public et l'investissent parfois d'une manière qui n'était initialement pas prévue, ce qui peut favoriser l'émergence de tensions, voire de conflits (De Lataulade, 2011).

“L'idée n'est pas de mettre une forêt devant ce palais hein, mais vous voyez que, par exemple, des grands bacs avec des palmiers, des choses comme ça, ça donnerait peut-être de la vie à cette place [...]” – un occupant du Palais de Justice

“Je l'aime bien comme elle est en fait, elle est simple, sobre, mais c'est ça qui est agréable” – un passant

RÉSULTATS DE L'OBJECTIF N°2

EN RÉSUMÉ

Les entretiens semi-directifs nous ont permis d'identifier la manière dont les usagers perçoivent l'esplanade du Palais de Justice en les interrogeant sur leur relation à l'espace, sur leurs propres usages de l'espace et ceux des autres usagers, sur ce qu'ils estiment être des aspects positifs et négatifs au sein de ce lieu, ainsi que sur les idées, besoins et envies qu'ils pourraient avoir pour améliorer la vie qui s'y déroule.

L'esplanade du Palais de Justice est un espace public principalement investi par des individus qui le traversent de part et d'autre. Un lieu de passage donc, où différentes populations circulent et se croisent, sans pour autant avoir des interactions sociales entre elles. Les échanges semblent être rares, voire inexistantes. Aussi, même si l'esplanade apparaît indéniablement comme étant un lieu de transition, elle est également un espace où les individus aiment stationner. Tourisme, pause, déjeuner ou goûter, et bien d'autres, représentent ainsi des activités et usages fréquents de l'espace par les personnes qui s'y installent. Le lieu semble être unanimement apprécié, pour la beauté du cadre et du Palais de Justice, pour le symbole de justice qu'il représente, mais aussi pour le calme et la sérénité décrits par les participants. Toutefois, aussi apprécié soit-il, cet espace est également décrit en termes contraires. Une place parfois paisible, parfois bruyante ; un sentiment de tranquillité, un sentiment d'insécurité ; des relations cordiales entre usagers, mais aussi des tensions et altercations ; un espace tantôt décrit comme grandiose et épuré, tantôt décrit comme minéral et austère.



La contradiction qui caractérise une part non négligeable des données recueillies est ici illustrée par le nuage de mots ci-contre, créé à partir des termes et notions les plus couramment utilisés dans le discours des participants à l'étude pour parler de l'esplanade du Palais de Justice et ce qui s'y rapporte. Les nombreux

paradoxes inhérents aux propos des personnes interrogées pourraient alors s'expliquer par leur niveau de connaissances relatif à l'espace, à leur degré d'investissement, à leur sentiment d'intégration ou non, aux nuisances qu'elles subissent, ou encore à leurs avis quant à certains usagers et usages.

CONCLUSION

Les deux phases de l'étude, correspondant aux deux objectifs réalisés, nous ont permis de répondre à l'ensemble des questions que nous nous sommes posés afin de réaliser cette enquête. Cela s'est donc traduit par une **immersion** au sein de l'espace étudié et une **identification** des usagers, usages et nuisances, pour une appréhension et compréhension globale du terrain de recherche ; puis par un **recueil de la parole** des populations définies comme étant les plus à même de nous permettre une étude approfondie des **problématiques et enjeux** associés à la vie au sein de l'esplanade du Palais de Justice, pour **comprendre leurs représentations** de l'espace ainsi que leurs avis, attentes et besoins à son sujet.



Ainsi, malgré le **contexte** dans lequel l'enquête s'est déroulée, nous avons pu obtenir des éléments de réponse quant aux interrogations à l'origine de ce projet. En effet, l'étude ayant débuté en octobre 2021, nous avons été confrontés à une météo automnale, puis hivernale, ce qui représente une des principales limites de ce travail. La pluie, le froid ainsi que la nuit qui tombe précocement pendant la phase d'observations du terrain représentent ainsi des **éléments contextuels** qui nous poussent à estimer que nos résultats et conclusions auraient pu être un peu différents si nous avions effectué des observations au printemps ou en été. Par exemple, le pourcentage d'individus observés qui stationnent (4%), en comparaison au pourcentage de personnes qui traversent seulement l'esplanade (96%), serait très certainement plus élevé avec un temps plus clément.

En dépit de cela, les **entretiens** ont permis de compléter les informations recueillies au moyen des **observations** et de nous en apprendre davantage au sujet de **la vie au sein de cet espace**, de manière plus générale. Le tout nous ayant amené à **une étude et une analyse approfondie** de la vie au sein de l'esplanade du Palais de Justice et des problématiques sous-jacentes, ainsi qu'à des regroupements d'informations, par tendance et par populations.

CONCLUSION

Comme expliqué précédemment, les résultats obtenus lors de la réalisation de notre objectif n°2 nous ont permis de nous rendre compte que des tendances semblent se dessiner. En effet, il apparaît que les populations interrogées, par leur caractéristique, partagent certains avis, certains ressentis. Ainsi, grâce à des échelles, nous avons opéré une classification des populations, selon leur positionnement au regard de chacune des tendances identifiées. Occupants du Palais de Justice ayant leur bureau proche ou éloigné de l'esplanade, passants, riverains habitant proche ou éloigné de l'esplanade, membres des forces de l'ordre, skateurs et commerçants sont donc représentés de la manière suivante :



Lecture : Les passants semblent être moyennement attachés à la symbolique de justice de l'esplanade, contrairement aux riverains habitant proche de l'espace étudié ainsi que l'ensemble des occupants du Palais de Justice, pour qui cet attachement semble très fort.



*Populations dont l'habitation ou le bureau est éloigné de l'esplanade

**Populations dont l'habitation ou le bureau est proche de l'esplanade

CONCLUSION



Lecture : Les riverains proches de l'esplanade semblent avoir une très forte connaissance de la vie au sein de l'espace, contrairement aux riverains éloignés qui semblent avoir une connaissance moyenne.



Lecture : Les riverains et les occupants du Palais de Justice, qu'ils soient proches ou éloignés de l'esplanade, semblent avoir un très fort sentiment d'appartenance à l'espace.

Passants	Riverains éloignés*	Riverains proches**	Membres des forces de l'ordre	Commerçants	Occupants du Palais de Justice éloignés*	Occupants du Palais de Justice proches**	Skateurs

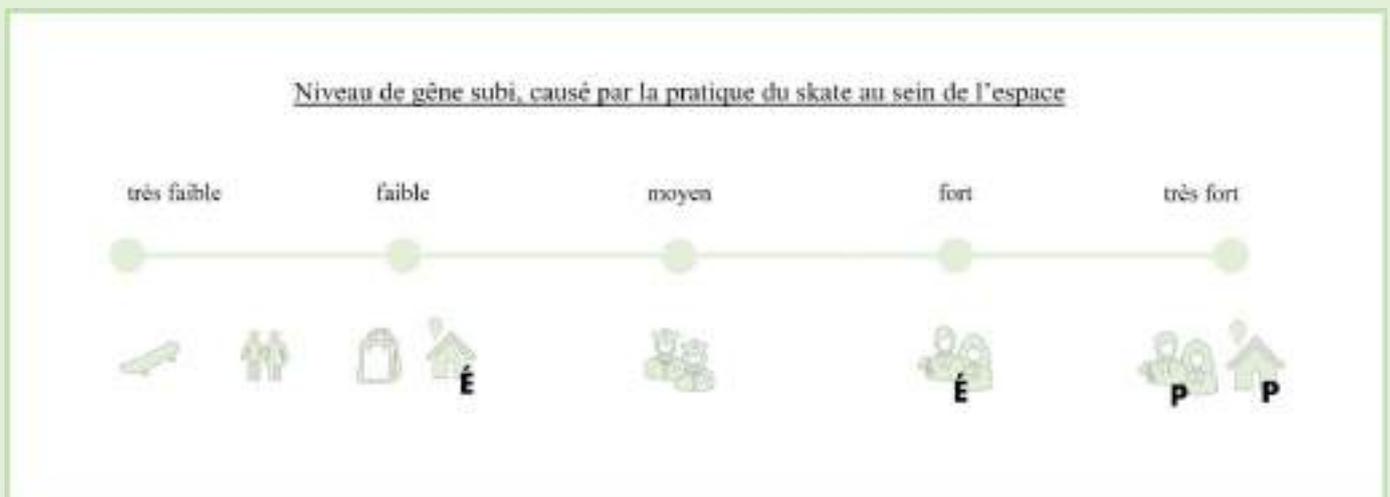
*Populations dont l'habitation ou le bureau est éloigné de l'esplanade

**Populations dont l'habitation ou le bureau est proche de l'esplanade

CONCLUSION



Lecture : Le sentiment de légitimité des skateurs semble relativement faible au sein de l'esplanade.



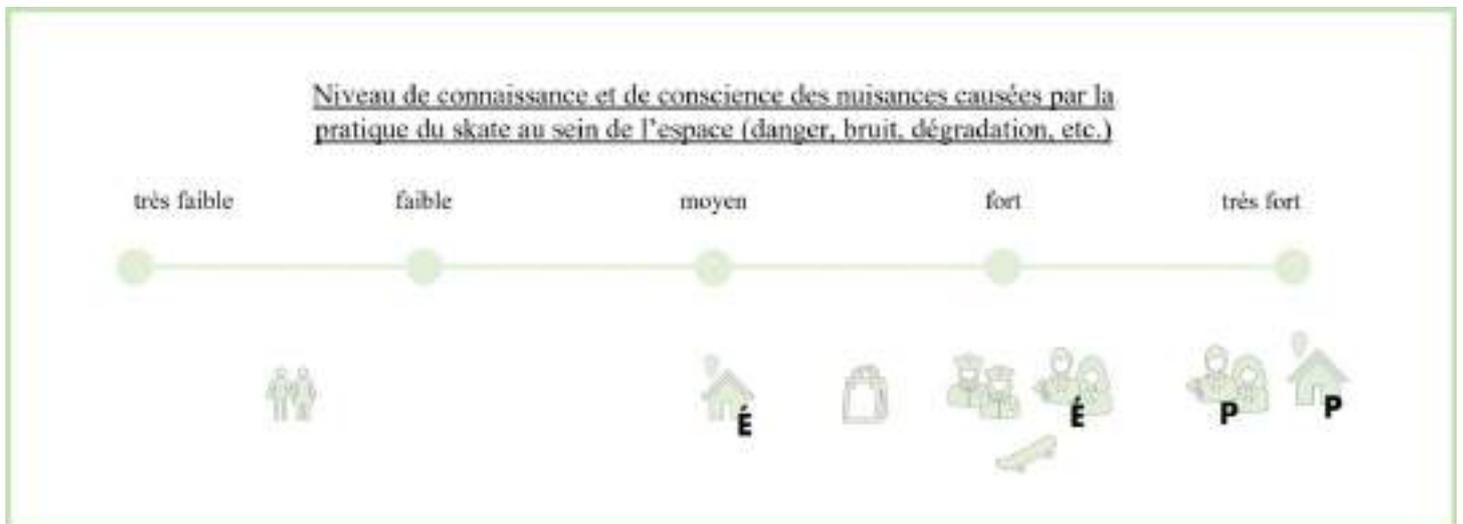
Lecture : La pratique du skate engendre une gêne relativement forte pour les occupants du Palais de Justice, ainsi que pour les riverains proches.

Passants	Riverains éloignés*	Riverains proches**	Membres des forces de l'ordre	Commerçants	Occupants du Palais de Justice éloignés*	Occupants du Palais de Justice proches**	Skateurs

*Populations dont l'habitation ou le bureau est éloigné de l'esplanade

**Populations dont l'habitation ou le bureau est proche de l'esplanade

CONCLUSION



Leecture : Les skateurs ont un fort niveau de connaissance et de conscience des nuisances causées par leur pratique.



*Populations dont l'habitation ou le bureau est éloigné de l'esplanade

**Populations dont l'habitation ou le bureau est proche de l'esplanade

CONCLUSION

Conformément à la somme de tous les éléments recueillis, étudiés et analysés au cours de cette étude portant sur les usagers et usages de l'esplanade du Palais de Justice du 5ème arrondissement de Lyon, ainsi qu'aux conclusions que nous avons pu extraire de ce travail, il nous apparait important de parler de certaines notions. Pour conclure, de présenter et/ou d'insister sur **plusieurs notions** qui ont marqué l'ensemble de ce projet de recherche et expliquent en grande partie nos résultats.



LA SUBJECTIVITÉ DES
NUISANCES

L'APPROPRIATION DE
L'ESPACE PUBLIC



LES PERCEPTIONS DE
L'ESPACE PUBLIC



LA POLYPHASIE
COGNITIVE



CONCLUSION

LA SUBJECTIVITÉ DES NUISANCES

Dans le cadre de ce travail, la notion de bruit était centrale. Il s'est avéré en effet, que de nombreuses nuisances sonores ont été recensées et comptabilisées lors de nos observations de terrain, tout comme elles ont pu être déplorées lors des entretiens menés auprès des différentes populations interrogées. Pourtant, là où nos observations ne concordent pas toujours avec certains dires de nos participants, c'est au niveau de la perception de ces nuisances. A ce titre, il apparaît que tous les bruits dont il est question ici, entendu en tant que nuisances sonores, ne représentent pas le même degré de gêne et d'agacement pour tout le monde de la même manière. Tantôt considérée inaperçue, considérée comme fondue dans le bruit ambiant, tantôt dépeinte comme étant un véritable problème, comme un phénomène à éradiquer, la gêne occasionnée par les nuisances sonores ne fait pas consensus. De plus, tous les bruits que nous avons comptabilisés ne font pas l'objet de plaintes, et ce sont parfois ceux parmi les moins régulièrement entendus qui sont les plus vivement critiqués. Comme nous avons pu le constater, le claquement produit par les planches de skate sur le sol, par exemple, moins fréquents que les coups de klaxon des automobilistes, sont pourtant décrits comme étant une véritable problématique, alors que les bruits engendrés par la circulation ne sont que rarement mentionnés lorsque l'on parle de nuisances sonores et de la gêne qu'elles peuvent causer



Le bruit, selon la manière dont il est perçu, peut engendrer d'importantes conséquences négatives pour quiconque le vit comme une souffrance : “un son agréable pour l'un ne l'est pas forcément pour l'autre” puisqu'il “peut même être perçu comme une nuisance”. Les pollutions sonores peuvent ainsi affecter la vie quotidienne des individus, leurs comportements, leurs habitudes ou encore leurs conditions de vie. Particulièrement concernés, les bruits humains semblent être les sources de nuisances les plus décriées en raison de leur caractère évitable (Amphoux, 2017), ce qui affecterait particulièrement les individus, du fait de la notion de contrôlabilité attribuée aux personnes qui provoquent ces bruits, opposée à l'incontrôlabilité de ceux qui les subissent.

CONCLUSION

L'APPROPRIATION DE L'ESPACE

Centrale, la notion d'appropriation de l'espace l'a également été. Au cœur des problématiques de partage de l'espace, d'inégalités, de respect ou encore de légitimité, ce concept a rythmé l'ensemble de l'intervention. Pourtant, une fois encore, les individus interrogés semblent divisés. D'un côté ceux qui estiment que chacun peut utiliser l'espace public comme bon lui semble, dans la mesure où cette utilisation ne leur apparaît pas choquante et ne les dérange pas personnellement ; de l'autre, ceux qui attribuent une certaine valeur et symbolique à l'espace en fonction de ce qui le compose, et jugent alors certains usages inappropriés, irrespectueux, voire répréhensibles. Là encore, les avis divergent, les perceptions de chacun dirige la distinction entre ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas, et l'absence de véritable norme qui dicterait une manière appropriée, unanimement, d'utiliser l'espace public, est criante.

L'espace public se caractérise principalement par les notions de diversité, de pluralité, et de liberté (Rougé & Aragau, 2019). En ce sens, il représente un lieu où les individus circulent librement, agissent librement, et interagissent librement. Un lieu pour tous donc, et à tous. L'appropriation d'un tel espace peut donc varier selon de nombreux facteurs, tels que l'environnement, le contexte, l'âge, les motivations à s'y rendre, l'utilisation, ou encore le genre des individus (Luxembourg & Noûs, 2021 ; Faciliter l'accès à l'espace public, 2011 ; Besson & al., 2018). Chacun va alors se saisir de ses représentations personnelles afin de faire l'usage d'un espace qu'il considère comme un lieu de libre usage, de libre circulation et de libre expression, au sein duquel d'autres individus évoluent en faisant de même. Le sentiment de légitimité, la pluralité des perceptions, représentations, besoins et attentes des individus conditionnera alors la manière dont ils s'approprient ou non, investissent ou non, un espace public (Hersemul, 2016).



CONCLUSION

REPRÉSENTATIONS ET PERCEPTIONS DE L'ESPACE PUBLIC

Sur un sujet proche de la notion d'appropriation de l'espace, afin de compléter l'explication et l'interprétation de nos résultats, il apparaît important de se rapporter aux notions de représentations et de perceptions de l'espace. En effet, tout comme les usagers ne s'approprient pas l'espace de la même manière, ils le perçoivent également différemment. Par leur vécu, leurs convictions, leur statut, leur appartenance sociale ou simplement du fait de leur genre ou de leur tranche d'âges, les différentes populations interrogées, à travers leur discours, illustrent une des multiples perceptions de l'esplanade du Palais de Justice. En découlent ainsi des conflits comme celui qui peut opposer certains skateurs à certains riverains, engendrés par des perceptions différentes de l'espace, et donc réalités différentes chez chacun.

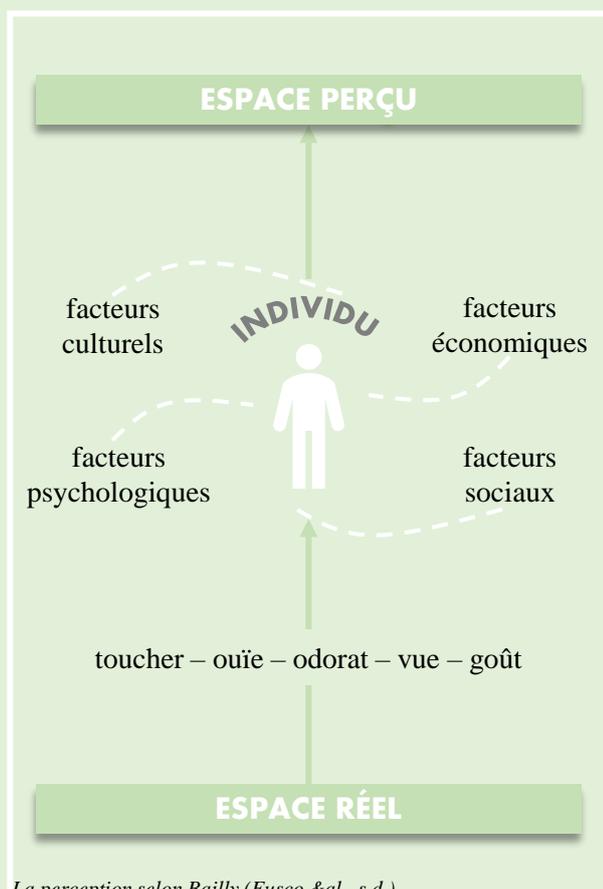


Les représentations sont le résultat d'une activité intellectuelle qui module la réalité objective au moyen de sortes de filtres desquels découle une réalité subjective, propre à un individu ou à un groupe d'individus (Jovic, 2012). En d'autres termes, il peut s'agir d'une forme de connaissance se caractérisant par des informations, des croyances, ou encore des opinions au sujet d'un objet social, que celles-ci soient véridiques ou non, vérifiées ou non (Guimelli, 1999). Les représentations sont socialement élaborées et partagées, c'est-à-dire que pour un même groupe social, les représentations seront les mêmes. En ce sens, même si chaque individu possède ses propres représentations, chacun a besoin de se sentir reconnu au sein d'un groupe.

CONCLUSION

REPRÉSENTATIONS ET PERCEPTIONS DE L'ESPACE PUBLIC

C'est ainsi que se crée une forme de négociation entre l'individu et son groupe, amenant à une sorte de consensus auquel chacun va adhérer, pour appartenir à ce groupe. Et ce, quel que soit l'élément commun qui réunit les individus au sein d'un même groupe, comme l'appartenance sociale par exemple. Il en va alors de même pour les représentations socio-spatiales d'un espace : cela ne s'apparente pas à un "simple traitement mécanique" des informations physiques d'un lieu, puisque les espaces sont socialement évalués par les individus, mais aussi par les groupes. Groupes qui vont donc produire, collectivement, des représentations à l'égard d'un objet social, en l'occurrence, à l'égard de l'esplanade du Palais de Justice.



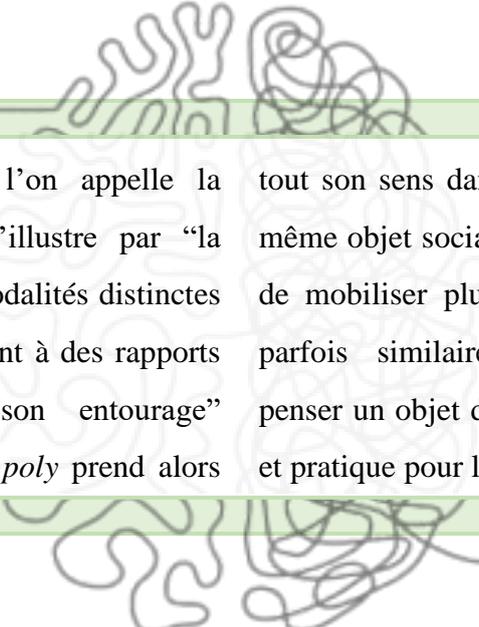
La perception selon Bailly (Fusco & al., s.d.)

Ces représentations vont d'ailleurs attribuer "les propriétés significatives que confèrent au cadre physico géographique les caractéristiques sociales et culturelles liées à son histoire et son peuplement" (Jodelet, 2015). C'est pourquoi nous constatons des différences de représentations, selon les groupes, au sein de l'espace étudié. A ce titre, la pratique du skate peut donc impacter inégalement les individus, devenant une des raisons pour lesquelles les discours recueillis diffèrent d'un individu à l'autre, parfois au sein d'une même population. Aussi, s'agissant de la notion de perception, selon A. Bailly (1977, cité par Fusco & al., s.d.), elle serait conditionnée par nos sens, ainsi que par des facteurs culturels, psychologiques, sociaux et économiques, tous en jeu lorsqu'il est question de perception et agiraient tels des filtres sur le réel.

CONCLUSION

LA POLYPHASIE COGNITIVE

Pour finir, il nous est impossible de ne pas revenir sur la notion de paradoxe, inhérente et omniprésente dans une grande part de nos résultats. Les individus interrogés se sont en effet souvent montrés contradictoires dans leurs propos, comme si deux jugements distincts, portant pourtant sur le même sujet, coexistaient. Comme si certains éléments pouvaient être à la fois positifs et à la fois négatifs, à la fois acceptables et inacceptables, gênants mais pas toujours. Cette cohabitation révèle alors que les individus interrogés semblent, selon le contexte, pouvoir faire appel à différents modes de pensées. Non pas que ces derniers soient indécis ou en désaccord avec eux-mêmes, mais plutôt capables de mobiliser différentes connaissances et représentations pour traiter un même sujet. Ce qui permet alors d'expliquer les réponses et résultats, parfois contradictoires, obtenus lors de cette intervention.



Il s'agit ainsi de ce que l'on appelle la polyphasie cognitive, qui s'illustre par "la coexistence dynamique de modalités distinctes de connaissance, correspondant à des rapports définis de l'homme et son entourage" (Marková, 2011). Le préfixe *poly* prend alors tout son sens dans le fait que, pour traiter un même objet social, un individu va être capable de mobiliser plusieurs formes de ressources, parfois similaires, parfois opposées, pour penser un objet de la manière la plus optimale et pratique pour lui (Gras, 2013).

En d'autres termes, l'hypothèse de la polyphasie cognitive traduit l'idée selon laquelle les individus interagissent et forment leurs représentations par le biais de l'appréhension, la compréhension et l'appropriation de leur environnement. Ainsi, de multiples formes de pensées coexistent, de multiples connaissances de différentes natures également, sans pour autant être chacune à des niveaux de cohérence ou de rationalité identiques (Kessas, 2012).

PRÉCONISATIONS

Pour clôturer ce projet, nous avons choisi de présenter quelques recommandations, que nous avons élaborées à partir des résultats de l'enquête menée. Le but des préconisations est de proposer des idées et/ou des ressources qui permettront d'apporter des solutions durables et adaptées aux différends qui peuvent opposer certains usagers de l'esplanade du Palais de Justice du 5^{ème} arrondissement de Lyon.

Évaluer les **nuisances sonores perçues** par les usagers qui fréquentent l'esplanade du Palais de Justice

Constituer un **panel large et représentatif de la population du 5^{ème} arrondissement** pour participer aux concertations citoyennes afin que tous les types d'usagers puissent émettre leurs avis et proposer des suggestions

Proposer des **rencontres entre les différentes parties prenantes** afin de favoriser la cohésion sociale, de sensibiliser au partage équitable de l'espace public et permettre aux différentes populations de **prendre conscience** des points de vue, besoins et attentes de chacun

Mobiliser des **ressources et/ou personnes ressources** pour créer des actions de sensibilisation à destination des skateurs, dans le cadre de leur pratique au sein d'espaces publics

Les préconisations que nous avons choisi de présenter se déclinent en 4 thèmes distincts, mais tendent tous vers un même objectif de cohésion sociale entre les différents acteurs.

ÉVALUATION DES NUISANCES SONORES PERCUES

Tout d'abord, comme nous pouvons le voir dans les résultats de l'enquête, on constate des divergences de perception des présumées nuisances occasionnées par la pratique du skate sur l'esplanade du Palais de Justice. Il pourrait sembler judicieux de réaliser, par exemple, d'un côté, un diagnostic de bruit réel sur la Place Paul Duquaire. De l'autre, il pourrait être intéressant de compléter ce premier diagnostic par un questionnaire de bruit perçu par les différents acteurs. Pour ce faire, plusieurs centres d'évaluation technique de l'environnement sonore proposent des méthodes d'évaluation du bruit qui peuvent être utilisées de manière complémentaire. On y trouve la mesure concrète du bruit par un décibelmètre, la modélisation qui permet d'estimer les niveaux générés par une source de bruit de manière plus large que la simple mesure, et enfin les enquêtes sur les perceptions des bruits par les acteurs de l'environnement. Des outils visant à évaluer l'effet de l'exposition prolongée à des nuisances sonores ont également été créés, tels que le questionnaire utilisé dans le cadre d'étude sur l'impact du bruit généré par le transport aérien sur le bien-être psychologique (Nicolle-Mir, 2019).



PRÉCONISATIONS

RENCONTRES ENTRE LES DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES

Ensuite, ce bilan de l'évaluation des nuisances sonores perçues et réelles par les différents usagers de l'esplanade du Palais de Justice, pourrait être présenté comme point de départ dans le cadre d'une réunion de conciliation entre ces derniers. Ce regroupement pourrait être l'occasion, pour les différents acteurs, de partager leur point de vue et d'échanger au sujet des problématiques rencontrées. Cela pourrait permettre de rendre saillantes les divergences entre les perceptions de l'espace et celle de la pratique du skate sur l'espace public. Cet échange autour des divergences de perceptions permettrait de tendre vers plus d'acceptabilité et plus de cohésion sociale entre les différents acteurs. En effet, cette discussion pourrait permettre aux différents individus et groupes d'individus de se rencontrer, d'entendre les autres points de vue, de mieux les comprendre et de développer une forme d'empathie à l'égard de perceptions qu'il n'aurait peut-être pas envisagées. Cela peut prendre la forme d'une réunion ponctuelle pendant laquelle des volontaires des différents groupes d'utilisateurs viennent parler d'un sujet qui fait controverse dans un lieu neutre et en présence d'un médiateur. Finalement, il nous semblerait intéressant de proposer aux acteurs qui souhaitent s'impliquer davantage, de participer à la recherche de solutions à partir des éléments exposés durant ces rencontres mais aussi des résultats issus de notre diagnostic.



PRÉCONISATIONS

CRÉATION D'UN LARGE PANEL POUR LES CONCERTATIONS CITOYENNES

Il pourrait également être judicieux de disposer d'un échantillon important et représentatif d'usagers de l'esplanade du PDJ qui accepteraient d'être consultés par la mairie du 5ème arrondissement de Lyon sur les questions d'aménagement et d'organisation des espaces publics. Cela peut être un moyen de faire accepter plus facilement les décisions qui sont prises dans la mesure où elles sont susceptibles d'être perçues comme davantage représentatives de la volonté générale de la population. De plus, le fait d'inviter les citoyens à s'exprimer et à prendre part à la vie politique des lieux qu'ils fréquentent et affectionnent, peut permettre d'apaiser les griefs à l'encontre de la mairie et améliorer le climat social. Il nous semble donc important que la parole soit donnée aux différents acteurs afin qu'ils puissent donner leur avis et émettre des suggestions en matière de partage pacifique et équitable de l'espace public.



PRÉCONISATIONS



MOBILISATION DE PERSONNES RESSOURCES POUR CRÉER DU LIEN AVEC LES SKATEURS

Mobiliser des personnes ressources au sein de la communauté des skateurs telles que le manager du Wallstreet Skateshop, le skateur lyonnais Jérémie Daclin ou Aurélien Giraud, skateur lyonnais mondialement connu (https://fr.wikipedia.org/wiki/Aur%C3%A9lien_Giraud), peuvent être des pistes intéressantes pour transmettre de l'information aux plus jeunes qui seront probablement plus réceptifs si elle provient des pairs. Aussi, il serait intéressant de tenter d'initier une collaboration avec ces mêmes personnes pour créer des actions de sensibilisation autour de la pratique du skate au sein des espaces publics à destination des skateurs. D'une part, leur expérience et leur position sociale "d'ambassadeurs" dans le groupe seraient un réel atout pour susciter l'intérêt et l'engagement du public cible. D'autre part, quelle que soit leur nature, les propositions auront davantage de chances de trouver un écho favorable si elles viennent de l'intérieur du groupe. Ainsi, la co-construction de projets avec ces personnes ressources permettrait certainement d'accroître l'efficacité des actions de sensibilisation et l'attrait perçu des alternatives qui pourront être trouvées.

BIBLIOGRAPHIE

- Amphoux, P. (2017). Nuisances sonores. *Revue de la BNF*, n° 55(2), 88-101. <https://doi.org/10.3917/rbnf.055.0088>
- Appropriation. (s. d.). Dans *Le Larousse*. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/appropriation/4777>
- Assemblée Nationale. (2011). *Rapport d'information sur les nuisances sonores*. https://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i3592.asp#P252_26399
- Béja, A. (2012). L'espace public, le bien commun par excellence. *Esprit*, Novembre(11), 71-72. <https://doi.org/10.3917/espci.1211.0071>
- Berjot, S., & Delelis, G. (2020). *Les 30 grandes notions de psychologie sociale-2e éd.* Dunod.
- Besson, P., Chomienne, M., Garkoucha, A., & Guezennec, G. (2018). L'espace public, au-delà du fantôme de la mixité. *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, N° 67(1), 14-16. <https://doi.org/10.3917/cdsu.067.0014>
- Boissonade, J. (2006). Une urbanité de confrontation. *Espaces et sociétés*, 126(3), 35-52. <https://doi.org/10.3917/esp.126.0035>
- Bressan, F., & Desaleux, D. (2018). Mon espace public, c'est... *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, N° 67(1), 6-7. <https://doi.org/10.3917/cdsu.067.0006>
- Bruit. Effets sur la santé - Risques - INRS. (2018). INRS. <https://www.inrs.fr/risques/bruit/effets-sante.html>
- Calogirou, C., & Touché, M. (1995). Sport-passion dans la ville : Le skateboard. *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, 25, 37-48. <https://doi.org/10.4000/terrain.2843>
- Calogirou, C., & Touché, M. (2000). Le skateboard : Une pratique urbaine sportive, ludique et de liberté. *Hommes & Migrations*, 1226(1), 33-43. <https://doi.org/10.3406/homig.2000.3542>
- Cardelli, R. (2021). Introduction : espace public et inégalités de genre. *Dynamiques régionales*, 3(12), 5-11. <https://www.cairn-info/bibelec.univ-lyon2.fr/revue-dynamiques-regionales-2021-3-page-5.htm>
- Chahraoui, K. (2021). Chapitre 11. L'entretien clinique de recherche. Dans A. Bióy, M. C. Castillo, & M. Koenig (Éds.), *Les méthodes qualitatives en psychologie clinique et psychopathologie* (p. 179-196). Dunod. <https://www.cairn-info/bibelec.univ-lyon2.fr/les-methodes-qualitatives-en-psychologie-clinique-9782100819355-page-179.htm>
- Champelovier, P. (2014). *Comprendre la gêne et les effets du bruit*. Ifsttar. <https://www.ifsttar.fr/ressources-en-ligne/espace-science-et-societe/risques-et-environnement/dossiers-thematiques/quelles-solutions-face-au-bruit-en-milieu-urbain/gene-et-effets-du-bruit-sur-l'homme/>
- Chekroun, P. (2008). Le contrôle social : les réactions à la déviance et leurs déterminants. *Revue électronique de Psychologie Sociale*, 3, 71-80. <https://psychologiescientifique.org/wp-content/uploads/2018/02/Chekroun-2008-Le-contr%C3%B4le-social-les-r%C3%A9actions-%C3%A0-la-d%C3%A9viance-et.pdf>
- Colou, P. L. (2012). Écouter le bruit, faire entendre la gêne. *Communications*, 90(1), 95-107. <https://doi.org/10.3917/comm.090.0095>
- Combessie, J. C. (2007). II. L'entretien semi-directif. Dans *La méthode en sociologie* (p. 24-32). La Découverte. <https://www.cairn.info/la-methode-en-sociologie-9782707152411-page-24.htm>
- De Lataulade, B. (2011). Entre tours et détours : la prise en compte des usages dans la fabrication de l'espace public. *Spécificités*, N° 4(1), 65-70. <https://doi.org/10.3917/spec.004.0065>
- Doise, W. (1982). *L'explication en psychologie sociale*. Paris : PUF.
- Dris, N. (2005). Formes urbaines, sens et représentations : l'interférence des modèles. *Espaces et Sociétés*, 3(122), 87-98. <https://www.cairn.info/revue-espace-et-societes-2005-3-page-87.htm>
- Esquivel, P. (2008). L'autonomie de l'art en question: l'art en tant qu'art. *L'autonomie de l'art en question*, 1-337.
- Faburel, G. (2003). Le bruit des avions, facteur de révélation et de construction de territoires. *L'Espace géographique*, 32(3), 205-223. <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2003-3-page-205.htm>

BIBLIOGRAPHIE

- Faciliter l'accès à l'espace public. (2011). *Cahiers de l'action*, 32(2), 83. <https://doi.org/10.3917/caet.032.0083>
- Fischer, G. N. (2011). Chapitre 5. Les facteurs d'influence. Dans *Psychologie Sociale de l'Environnement* (p. 107-129). Dunod. <https://www.caim.info/psychologie-sociale-de-l-environnement--9782100566525-page-107.htm>
- Fusco, G., Emsellem, K., Paris, J. D., Studio TALPA, Thieblemont, S., & les Etudiants du Master IMST/GEOPRAD. (s. d.). *La perception de l'espace urbain : principes et fonctionnements | Espaces publics places*. L'analyse des espaces publics. Les places. <https://imt.univ-cotedazur.fr/uoh/espaces-publics-places/la-perception-de-lespace-urbain-principes-et-fonctionnements/>
- Ghiglione, R., & Matalon, B. (1978). *Les enquêtes sociologiques: théories et pratique*. Paris: A. Colin.
- Giust-Ollivier, A. C. (2016). Entretien. Dans J. Barus-Michel, E. Enriquez, & A. Lévy (Éds.), *Vocabulaire de psychosociologie* (p. 360-369). Erès. <https://www.cairn-info/bibelec.univ-lyon2.fr/vocabulaire-de-psychosociologie--9782749229829-page-360.htm>
- Grange, D., Chatignoux, D., & Grémy, I. (2010). Perceptions et comportements face au bruit dans les zones urbanisées : l'exemple de l'Île-de-France. *Santé Publique*, 22(5), 505-516. <https://doi.org/10.3917/spub.105.0505>
- Gras, O. (2013). Serge Moscovici, Le scandale de la pensée sociale. *Lectures*, 311. <https://doi.org/10.4000/lectures.12080>
- Guimelli, C. (1999). Les représentations sociales. Dans *La pensée sociale* (p. 63-78). Presses Universitaires de France. <https://www.cairn.info/la-pensee-sociale--9782130497776-page-63.htm>
- Haas, V., & Masson, E. (2006). La relation à l'autre comme condition à l'entretien. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 3(71), 77-88. <https://www.cairn-info/bibelec.univ-lyon2.fr/revue-les-cahiers-internationaux-de-psychologie-sociale-2006-3-page-77.htm>
- Hersental, B. (2016). *L'occupation et l'appropriation des espaces publics dans les grands ensembles : l'étude du quartier des Contes à Port-de-Bouc*, p. 39 [Mémoire]. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01402043/document>
- Jaworski, V. (2012). Le bruit et le droit. *Communications*, 90(1), 83-94. <https://doi.org/10.3406/comm.2012.2655>
- Jodelet, D. (2015). Les représentations socio-spatiales de la ville. Dans *Représentations sociales et mondes de vie* (p. 92-106). https://www.researchgate.net/publication/328175517_Les_representations_socio-spatiales_de_la_ville
- Jovic, L. (2012). Représentations (sociales). Dans M. Fomatier & L. Jovic (Éds.), *Les concepts en sciences infirmières* (2^e éd., p. 265-267). https://www.caim.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=ARSI_FORMA_2012_01_0001&download=1
- Kessas, P. (2012). Pratiques langagières écrites et contenus disciplinaires en histoire au CM2. *Recherches en didactiques*, N° 13(1), 39-54. <https://doi.org/10.3917/rdid.013.0039>
- Knauer, D. (2011). Subjectivités. *Psychothérapies*, 93. <https://www.caim.info/revue-psychotherapies-2011-2-page-93.htm>
- Luxembourg, C., & Noûs, C. (2021). Les espaces publics sont-ils neutres ? Lecture spatiale des rapports sociaux de genre, lecture genrée des rapports socio-spatiaux. *Dynamiques Régionales*, 3(12), 12-40. <https://www.cairn.info/revue-dynamiques-regionales-2021-3-page-12.htm>
- Magioglou, T. (2008). L'entretien non directif comme modèle générique d'interactions. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, Numéro 78(2), 51-65. <https://doi.org/10.3917/cips.078.0051>
- Marchiset, G. V. (2007). La construction sociale des espaces sportifs ouverts dans la ville. *L'Homme la Société*, (3), 141-159.

BIBLIOGRAPHIE

- Margier, A. (2013). L'espace public en partage. Expériences conflictuelles de l'espace et marginalisation. *Cahiers de géographie du Québec*, 57(161), 175-192.
<https://doi.org/10.7202/1024899ar>
- Marková, I. (2011). L'influence et la dialogicité. *Bulletin de psychologie, Numéro 515*(5), 391-398.
<https://doi.org/10.3917/bpsy.515.0391>
- Mortimer, S. (2008). *Stalefish : Skateboard Culture from the Rejects Who Made It*. Chronicle Books
- Moscovici, S. (1984). *Psychologie Sociale*. Paris : PUF.
- Nicolle-Mir, L. (2019). Bruit des avions et détresse psychologique : enquête autour de trois aéroports français. *Environnement, Risques & Santé*, 18, 110-112. <https://doi-org.bibelec.univ-lyon2.fr/>
- Paquot, T. (2009). L'espace public, coll.«. Repères», *La Découverte*, 93-95.
- Riffaud, T., Recours, R., & Gibout, C. (2015). Sports et arts de rue: être citoyens autrement!. *Loisir et Société/Society and Leisure*, 38(3), 423-435.
<https://doi.org/10.1080/07053436.2015.1083764>
- Ripoll, F., & Veschambre, V. (2005). Introduction. L'appropriation de l'espace comme problématique. *Noréis. Environnement, aménagement, société*, (195), 7-15.
- Rougé, L., & Aragau, C. (2019). Appropriations, partages et fabrications de l'espace public. Vers un périurbain plus convivialiste ? *Revue du MAUSS*, n° 54(2), 307-319.
<https://doi.org/10.3917/rdm.054.0307>
- Steck, J. F. (2012). Être sur le terrain, faire du terrain. *Hypothèses*, 15(1), 75-84.
<https://doi.org/10.3917/hyp.111.0075>
- Tortel, L. (1998). Une autre lecture de l'espace public: les apports de la psychologie de l'espace: interventions réalisées sur ce thème lors de l'atelier " perception de l'espace".
<https://core.ac.uk/download/pdf/217699238.pdf>

ANNEXES

1. Les grilles d'observation de terrain

Date et jour de la semaine :
Positionnement :

Heure :
Durée :

Reportez vos observations en remplissant les cases avec des bâtons

Passage sur la place :		Piétons	Joggeurs	Occupants/Visiteurs du PDJ (1)	Policiers	Autres	Skate	Cycliste	Trotinette	Poussette
Enfants	H									
	F									
Adolescents	H									
	F									
Adultes	H									
	F									
Personnes âgées	H									
	F									

Usages de la place :		Loisirs (2)	Interactions sociales (3)	Artistique (4)	Sportive urbaine (5)	Tourisme (6)	Consommation (7)	Autres
Enfants	H							
	F							
Adolescents	H							
	F							
Adultes	H							
	F							
Personnes âgées	H							
	F							

(1) Occupant/Visiteurs du PDJ	Flux d'individus dans le Palais De Justice
(2) Loisirs	Ex. Lecture, jeux/jouets, téléphonie, écoute de musique...
(3) Interactions sociales	Ex. Discussion, appel téléphonique, accolades, flirts...
(4) Artistique	Ex. Danseurs, musiciens, art du cirque...
(5) Sportive urbaine	Ex. Figures observées (skate, trotinette, BMX...)
(6) Tourisme	Contemplation, photographie, remarques sur les lieux...
(7) Consommation	Ex. Restauration, cigarette, boisson...

Position : sur les marches, dos au PDJ

	Parvis PDJ	Esplanade	Route	Rue à droite	Rue à gauche	Bar	
Moteur							
Crissements pneus							
Klaxon							
Eclats de voix							
Cris							
Pleurs							
Chant							
Musique enceinte							
Musique voiture							
Sonnette vélo							
Sonnette trotinette							
Aboiements							
Talons, talonnettes							
Sirènes							
Skate							
Autres :							
	Acteurs	Nb de personnes	Actions	Lieu	Moment, heure	Durée	MOTS, phrases
Situation 1							
Situation 2							
Situation 3							
Situation 4							
Situation 5							

2. Le guide d'entretien semi-directif

PROJET COLLECTIF

les usagers de l'esplanade du palais de justice et leurs représentations de cet espace

Rappel de l'objectif : Comprendre les représentations, les attentes et les besoins des usager-ères de l'esplanade du Palais de Justice vis-à-vis de cet espace

Question de départ : Quelle relation les usagers entretiennent-ils avec l'esplanade du Palais de Justice, qu'y font-ils et dans quelles conditions ?

Introduction:

Bonjour, nous sommes étudiant.es en Master 2 de Sciences Humaines et Sociales et dans le cadre de nos études nous menons actuellement une enquête sur les usagers de l'esplanade du Palais de Justice du 5^{ème} arrondissement de Lyon en partenariat avec la Mairie. De ce fait, nous interrogeons les personnes qui peuvent y circuler ou encore ceux qui vivent et/ou travaillent aux alentours. Nous menons des entretiens d'une durée d'environ 45 minutes pendant lesquels des questions vous sont posées. Sentez-vous libre de répondre le plus sincèrement possible, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, seul votre avis le plus spontané possible compte. L'entretien sera enregistré, cependant nous nous engageons à ce que les informations communiquées restent anonymes. Vos propos seront utilisés et analysés afin de mener à bien notre étude. Aussi, vous avez le droit d'être informé-e de ses résultats. Si tel est votre souhait, vous pourrez nous contacter et nous vous les communiquerons une fois la première phase de l'étude terminée.

Avez-vous des questions avant de commencer ?

Thème n°1 : Le rapport à l'esplanade du Palais de Justice

Sous-thème 1: Relation à l'espace

- 1) Très généralement, que pensez-vous du 5ème arrondissement de Lyon ?
- 2) Comment vous y sentez-vous ?
- 3) Quels sont les trois lieux qui sont pour vous les plus représentatifs du 5^{ème} arrondissement ?

R: **Si la place Duquaire n'est pas évoquée** : savez-vous où se situe la place Duquaire ? (Parler du monuments aux 24 colonnes, ne pas dire Palais de Justice)

- 4) Pouvez-vous me donner 3 mots qui vous viennent à l'esprit pour qualifier cette place ?
- 5) Si vous faisiez visiter cette place à un ami ou touriste de passage à Lyon, qu'auriez-vous envie de lui dire sur cette place ?
- 6) Montrer photos de l'esplanade vide : Qu'est-ce que ces photos vous inspirent ? (reprendre les photos après les avoir présentées)
- 7) Y a-t-il un souvenir en particulier qui vous vient à l'esprit lorsque vous pensez à cette place ?

Thème n°2 : Les usages de l'esplanade du Palais de Justice

Sous-thème 1 : Usages des autres usagers, usages de l'interviewé,

- 8) Pouvez-vous me dire comment cette place est utilisée par les gens qui y circulent ?
- 9) Comment décririez-vous leur comportement sur cette place ?
R : Et entre eux ?
- 10) Et vous, quelles sont les raisons qui vous amènent à venir sur cette place ?

Sous-thème 2 : Droits, devoirs et interdictions au sein de cet espace

- 11) Selon vous, y a-t-il des usages spécifiques qui devraient être dédiés à cette place ?
- 12) Selon vous, qu'est-il interdit de faire sur cette place parmi les activités que vous avez pu observer ?

Thème n°3 : Les aspects positifs et les aspects négatifs de l'esplanade du Palais de Justice

Sous-thème 1 : Aspects positifs et aspects négatifs, de manière générale

- 13) Pour vous, quels sont les atouts de cette place ?
- 14) Pour vous, quels sont les inconvénients de cette place ?

Sous-thème 2 : Les nuisances éventuelles

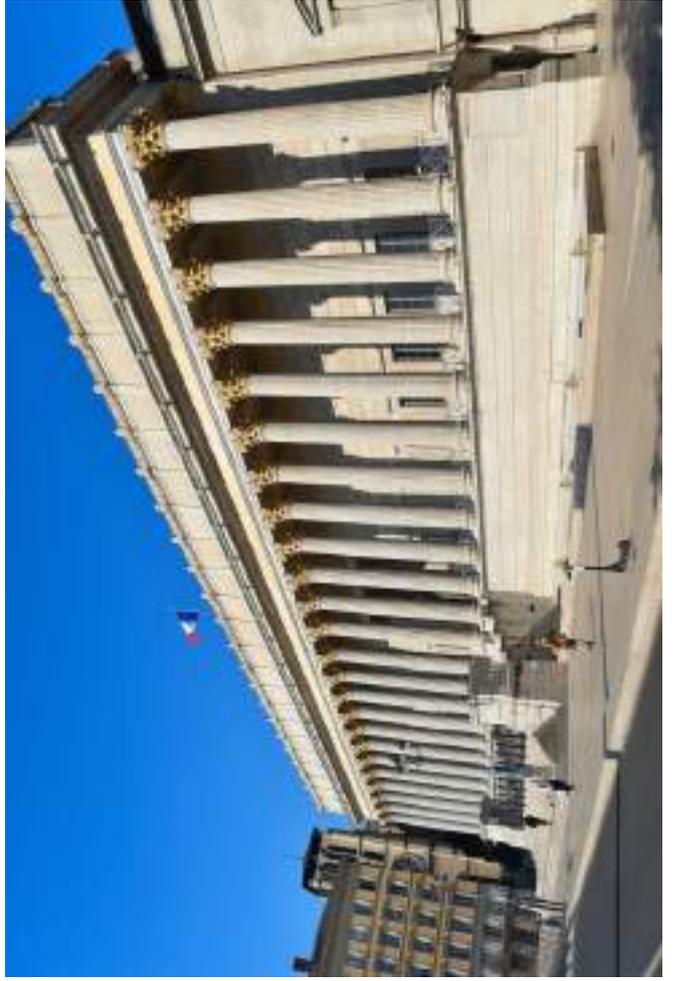
- 15) Y a-t-il des choses qui peuvent ou qui ont pu vous interpellier sur cette place ?
R : Des choses étranges ou gênantes ?

Thème n°4 : Pistes d'amélioration, envies, besoins

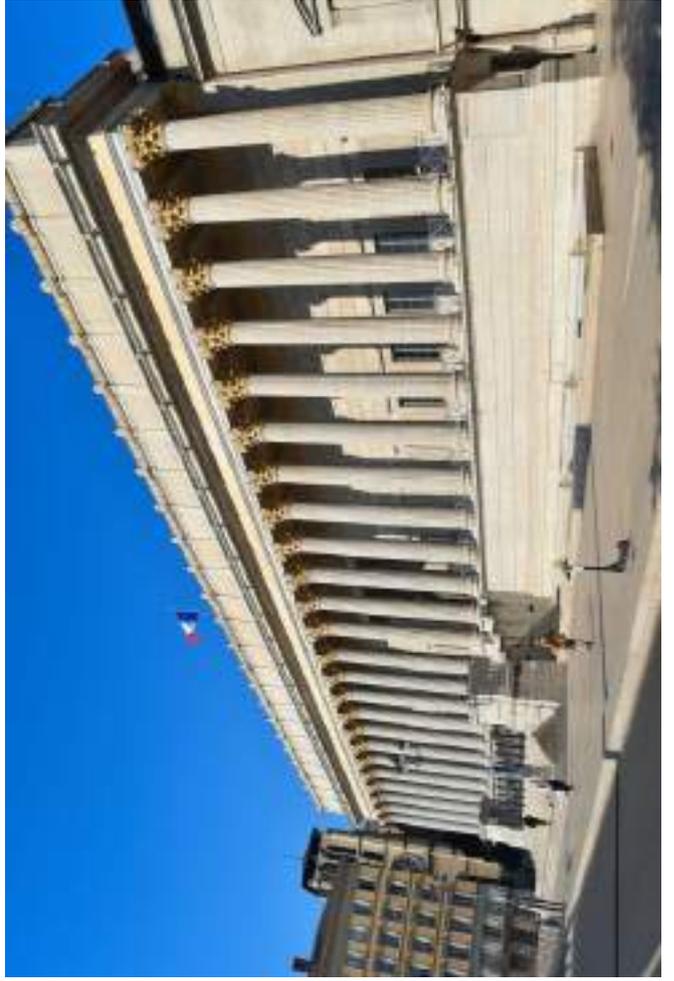
Sous-thème 1 : Ce qui devrait être changé et/ou amélioré

- 16) Imaginons que vous soyez Maire du 5ème arrondissement, y a-t-il des choses que vous auriez envie de changer sur cette place ?
R: En termes d'infrastructures et/ou d'aménagements ?
- 17) Y a-t-il des règles que vous aimeriez voir appliquer sur cette place ?

PHOTOS DE LA PLACE DUQUAIRE



PHOTOS DE LA PLACE DUQUAIRE



3. Les documents utilisés lors des entretiens

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

La présente étude propose de s'intéresser aux usagers et usagères de l'esplanade du Palais de Justice du 5^{ème} arrondissement de Lyon, ainsi qu'à leurs représentations de cet espace. Initiée par l'université Lumière de Lyon 2 et en partenariat avec la mairie du 5^{ème} arrondissement de Lyon, l'étude est menée par un groupe de six étudiants les Sciences Humaines et Sociales en Master 2.

En participant à cette étude, vous consentez à répondre aux questions qui vous sont posées dans le cadre d'un entretien enregistré vocalement, pour des besoins de retranscription et d'analyse. Les étudiants qui mènent cette étude s'engagent à ce que les informations recueillies ne soient exploitées que dans le cadre du projet précédemment énoncé, et à ce que les données relatives à votre identité demeurent confidentielles.

OPTIONNEL :

- J'accepte que mes informations personnelles soient recueillies afin d'être convié(e) à une réunion de restitution de la présente étude.
- J'accepte que mes informations personnelles soient recueillies afin d'être recontacté(e) dans le cadre de démarches de concertation citoyenne.

Nom : _____ Prénom : _____
Age : _____ Genre : _____
Mail : _____ Téléphone : _____
Lieu de résidence : _____

Je soussigné, _____ certifie avoir lu et compris les modalités et finalités de cet entretien et autorise Marine Gallo, Pierre Aubry, Clara Cessou, Jihen Feki, Nolan Chauffour et Alice Prost, étudiants à l'université Lumière de Lyon 2, à exploiter les données recueillies dans le cadre de leurs études.

Fait à Lyon, le _____

Signature du volontaire

Signature de l'expérimentateur

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

La présente étude propose de s'intéresser aux usagers et usagères de l'esplanade du Palais de Justice du 5^{ème} arrondissement de Lyon, ainsi qu'à leurs représentations de cet espace. Initiée par l'université Lumière de Lyon 2 et en partenariat avec la mairie du 5^{ème} arrondissement de Lyon, l'étude est menée par un groupe de six étudiants les Sciences Humaines et Sociales en Master 2.

En participant à cette étude, vous consentez à répondre aux questions qui vous sont posées dans le cadre d'un entretien enregistré vocalement, pour des besoins de retranscription et d'analyse. Les étudiants qui mènent cette étude s'engagent à ce que les informations recueillies ne soient exploitées que dans le cadre du projet précédemment énoncé, et à ce que les données relatives à votre identité demeurent confidentielles.

OPTIONNEL :

- J'accepte que mes informations personnelles soient recueillies afin d'être convié(e) à une réunion de restitution de la présente étude.
- J'accepte que mes informations personnelles soient recueillies afin d'être recontacté(e) dans le cadre de démarches de concertation citoyenne.

Nom : _____ Prénom : _____
Age : _____ Genre : _____
Mail : _____ Téléphone : _____
Lieu de résidence : _____

Je soussigné, _____ certifie avoir lu et compris les modalités et finalités de cet entretien et autorise Marine Gallo, Pierre Aubry, Clara Cessou, Jihen Feki, Nolan Chauffour et Alice Prost, étudiants à l'université Lumière de Lyon 2, à exploiter les données recueillies dans le cadre de leurs études.

Fait à Lyon, le _____

Signature du volontaire

Signature de l'expérimentateur

FICHE SIGNALETIQUE

Genre
 femme homme autre ne souhaite pas le préciser

Tranche d'âges
 moins de 18 ans de 18 à 25 ans de 26 à 35 ans
 de 36 à 45 ans de 46 à 55 ans de 56 à 65 ans
 plus de 66 ans

Usage(s) de l'esplanade du Palais de Justice du 5^{ème} arr. de Lyon

passage touriste
 lieu de travail autre : _____

Lieu de résidence

Proche de la place dans le 5^{ème} arr. (rues attenantes)
 Loin de la place dans le 5^{ème} arr.
 Hors du 5^{ème} arr.

Activité(s) au sein de cet espace

Activité sportive Trottinette, trottinette électrique
 Vélo Skate Activité artistique
 Visite Balade promenade d'un animal de compagnie
 autre : _____

Niveau d'étude

sans diplôme BAC BAC+2/3 BAC+5
 BAC+7 BAC+ _____ Autre : _____

Activité

collégien, lycéen étudiant
 avec activité professionnelle sans activité professionnelle
 retraité

Si activité professionnelle, catégorie socioprofessionnelle

agriculteur exploitant professions intermédiaires
 artisan, commerçant, chef d'entreprise ouvrier
 cadre, professions intellectuelles employé

FICHE SIGNALETIQUE

Genre
 femme homme autre ne souhaite pas le préciser

Tranche d'âges
 moins de 18 ans de 18 à 25 ans de 26 à 35 ans
 de 36 à 45 ans de 46 à 55 ans de 56 à 65 ans
 plus de 66 ans

Usage(s) de l'esplanade du Palais de Justice du 5^{ème} arr. de Lyon

passage touriste
 lieu de travail autre : _____

Lieu de résidence

Proche de la place dans le 5^{ème} arr. (rues attenantes)
 Loin de la place dans le 5^{ème} arr.
 Hors du 5^{ème} arr.

Activité(s) au sein de cet espace

Activité sportive Trottinette, trottinette électrique
 Vélo Skate Activité artistique
 Visite Balade promenade d'un animal de compagnie
 autre : _____

Niveau d'étude

sans diplôme BAC BAC+2/3 BAC+5
 BAC+7 BAC+ _____ Autre : _____

Activité

collégien, lycéen étudiant
 avec activité professionnelle sans activité professionnelle
 retraité

Si activité professionnelle, catégorie socioprofessionnelle

agriculteur exploitant professions intermédiaires
 artisan, commerçant, chef d'entreprise ouvrier
 cadre, professions intellectuelles employé

NOUS VOUS REMERCIONS

pour votre participation à notre enquête portant sur les usager-ères
de l'esplanade du Palais de Justice du
5^{ème} arrondissement de Lyon.

Martine Gully, Nolán Chouffour, Clara Cesosa, *Aïmon Faki, Pierre Aubry & Alice Prout*
n.c.psa@gmail.com



NOUS VOUS REMERCIONS

pour votre participation à notre enquête portant sur les usager-ères
de l'esplanade du Palais de Justice du
5^{ème} arrondissement de Lyon.

Martine Gully, Nolán Chouffour, Clara Cesosa, *Aïmon Faki, Pierre Aubry & Alice Prout*
n.c.psa@gmail.com



NOUS VOUS REMERCIONS

pour votre participation à notre enquête portant sur les usager-ères
de l'esplanade du Palais de Justice du
5^{ème} arrondissement de Lyon.

Martine Gully, Nolán Chouffour, Clara Cesosa, *Aïmon Faki, Pierre Aubry & Alice Prout*
n.c.psa@gmail.com



NOUS VOUS REMERCIONS

pour votre participation à notre enquête portant sur les usager-ères
de l'esplanade du Palais de Justice du
5^{ème} arrondissement de Lyon.

Martine Gully, Nolán Chouffour, Clara Cesosa, *Aïmon Faki, Pierre Aubry & Alice Prout*
n.c.psa@gmail.com



4. Les grilles d'analyse de contenu thématique

		description de la vie au sein de l'espace										EXTRAITS			
		mention des usagers (1)					mention des usages (2)								
		touristes (1a)	piétons (1b)	personnes du pdj (1c)	rivierains (1d)	enfants (1e)	forces de l'ordre (1f)	passage (2a)	vélo/trottinette (2b)	skate (2c)	consommation (2d)	stationnement (2e)	prestations artistiques (2f)	manifestations (2h)	
M1 H45Po		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		oui				"il y a certains riverains [...] ou les gens qui travaillent au pdj" (1c-1d) "c'est un quartier ou on passe mais pas uniquement pour les skateurs" (1f) "c'est un secteur fréquenté et piéton" (1b-2a)	Le policier reste assez général dans sa description des usagers de la place, et peu d'usages sont exposés dans le discours, qui reste très factuel. Les skateurs, les riverains et les passants sont les usagers mentionnés du fait de leurs relations entre eux et de la problématique ressortissante sur la place (présence de skateurs). Problématique qui caractérise la raison principale d'intervention des forces de l'ordre sur la place.
J1 H26-35 Sk		oui	oui		oui	oui	oui	oui	oui	oui				"il y a le souvenir avec la police, la police ou même des fois avec des riverains aussi" (1d-1f)	
J2 H46-55Sk		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui			oui	"Oui, il y a les gens qui travaillent dans le palais, de Justice, les gens qui sont de passage, les gens qui viennent faire des manifestations, il y a aussi des skateurs" (1c-2a-2c-2h) "mais ce que je pense, c'est qu'il y a beaucoup de touristes" (1a) "quand il y a un vélo qui passe dessus" (2b)	
J3 F18Sk										oui				"C'est un lieu de passage. Les personnes peuvent s'arrêter pour regarder, pour discuter, pour entrer dans le palais de justice. Des gens qui s'assoient sur les marches avec leurs amis." (1b) (2a) (2e)	Les skateurs ont une bonne connaissance de ce qui se déroule sur la place, tant en termes d'usages que d'usagers. Le regard porté est plus ou moins détaillé. Si certains apprécient observer la vie urbaine de la place, d'autres se focalisent davantage sur leur propre pratique. Ceux dont la pratique est fréquente ou ceux ayant plus d'expérience font une description similaire à ce qui a pu être noté lors de la phase d'observation.
J4 H31Sk		oui	oui		oui	oui	oui	oui	oui	oui				"J'y vais vraiment que pour skater" (2c)	Le passage, les riverains, les forces de l'ordre et leur propre pratique sont les usages et usagers qui ressortent de manière quasi-unanime dans la nomenclature des skateurs
J5 H26Sk		oui	oui		oui	oui	oui	oui	oui	oui			oui	"c'est un endroit qui peut être sympa aussi pour se poser, s'asseoir au bord de la Saône" (2a) (2e) "il y a ceux qui travaillent dans le palais de justice. Donc, c'est un lieu de travail pour eux aussi" (1c)	
														"il y a des zones qui sont praticables pour le skate qui sont vraiment intéressantes pour les skateurs." (2c)	

évaluations de l'espace															
	aspects positifs (1)						aspects négatifs (2)						EXTRAITS		
	esthétique/ar (1a)	emplacement accessibilité (1b)	largeur/ ouverture (1c)	espace vivant (1d)	Sol lisse (1e)	place calme (1f)	manque de poubelles (2a)	manque de verdure (2b)	dangerosité circulation (2c)	sol glissant (2d)	austérité du PDJ (2e)	nuisances sonores (2f)			tags (2g)
M1 H45Po	oui	oui			oui							oui		C'est une belle place ensoleillée avec beau monument [...] a proximité du vieux lyon "(1a-1b) "c'est vrai que c'est une place où le bruit se répercute assez facilement ca raisonne" (2f) "place où on a pas de soucis particulier"(1f)	Le policier décrit d'une part l'aspect calme de la place. De son point de vue professionnel peu d'incivilité sont notables, et les interventions très peu fréquentes. D'autre part il souligne l'importance des nuisances sonores liées à la pratique du skate. La redondance de cette problématique, bien que souvent relativisée, semble inhiber la tranquillité de la place. D'un point de vue purement personnel, la place est un lieu agréable, tant par son positionnement, que par son esthétique.
J1 H26-35 Sk	oui	oui	oui	oui	oui							oui		"[...] à part "impressionnante", moi, je l'utilise pour le skate. je dirais qu'elle est pratique." (1a-b) "Je le vois comme un endroit où on peut s'exprimer, un lieu de vie où on peut, on peut s'installer pour manger le midi" (1d)	
J2 H46-55Sk	oui			oui	oui		oui					oui		"Ouais c'est spacieux. On a de la place pour s'exprimer" (1c) "Ça manque de verdure" (2b)	
J3 F18Sk	oui		oui	oui	oui							oui		"C'est quand même un sport assez idéal pour le skate." (1a)	<p>Pour les skateurs, la place présente un aspect très attractif et ce pour deux raisons principales</p> <ul style="list-style-type: none"> - La praticité : A la fois lisse, large et équipée d'infrastructures propices aux figures, la place est communément décrite comme un lieu de skate particulièrement attrayant. - Le visuel : que ce soit de part l'esthétique de la place ou bien par son dynamisme, elle est décrite comme un lieu qui attire les regards. Considéré comme un motif à part entière dans ce sport, il ressort que la pratique est à la fois favorisée par des infrastructures propices, mais aussi par un cadre et du public.
J4 H31Sk	oui		oui					oui				oui		"Ca roule vraiment bien le sol, c'est lisse, il y a pas de... ce qu'on appelle des cracks" (1e) "La route passe quand même assez proche du palais de justice, des fois c'est vrai que ça fait un peu flipper" (2c)	
J5 H26Sk	oui				oui							oui		"la place qui roule bien, qui est assez lisse " (1e) "c'est vraiment un lieux que j'aime bien. Que ce soit pour filmer ou faire des photos parce que ça rend vraiment bien..."(1a)	Il ressort également que les skateurs ont un retour réflexif sur leur propre pratique, qu'ils

<p>A4 H36-45Ri</p>	<p>oui</p>																				
<p>A6F71Ri</p>	<p>oui</p>																				
<p>C3F72Ri</p>	<p>oui</p>																				
<p>C2H51Ri</p>	<p>oui</p>																				
<p>N1F60Ri</p>	<p>oui</p>																				
<p>N2H33Ri</p>	<p>oui</p>																				
<p>P4F22Ri</p>	<p>oui</p>																				

La plupart des riverains interrogés semble apprécier le lieu. Pour la beauté de son architecture, son accessibilité, l'espace considérable qu'il offre, mais aussi pour les différentes scènes de vie qu'il donne à voir. Il est à ce titre notifié que c'est un lieu régulièrement utilisé pour le stationnement.

Cependant, en contradiction avec cela, il apparaît que les riverains mentionnent souvent autant d'aspects positifs que négatifs quant à cette place. En effet, l'esthétique est appréciée mais le vide est déploré, tout comme son manque de verdure, par exemple. Beaucoup estiment ainsi que cet espace serait quelque peu austère, sans pour autant le déprécier.

Certains aspects sont néanmoins plus vivement critiqués : les nuisances sonores, très présentes, ou encore la dangerosité des sols et de la route.

<p>P1 H18Sk</p>			Oui	Oui	oui	Oui	Oui			<p>"les 24 colonnes c'est quand même une image connue, il y a eu pleins de grand procès un peu." (1b) "C'est un place historique pour skater" (1c) "Mais c'est surtout pour la symbolique du truc.. du palais quoi qui veulent pas qu'il y est des skateurs devant, en vrai je pense que c'est ça parce que le bruit ça serait le même problème partout sinon." (1g)</p>	<p>nouveaux fois a la presence de véhicules motorisés.</p>
<p>A1 H20Co</p>	oui	<p>(1f) "Enfin beaucoup moins que par exemple la place des terreux [...] ça fait un bruit terrible. Là, assez peu au final" (2a) "[...] y a eu plusieurs incidents en fait euh, de violences. Qui mettent pas à l'aise la nuit sur le 5ème" (2c) "[...] c'est un éternel lendemain de soirée cette place. Y a toujours des cadavres de bouteilles, soit des macs qui dorment à 6h" (1b) "[...] c'est pas pour rien si c'est dans ce lieu qu'on se fait juger quand on a fait euh, quand quelqu'un a fait des bêtises" (1c) "[...] ce monument historique" (1a) "Je m'y sens en sécurité" (1d) "Moi j'me sens privilégier [...] de travailler à cet endroit-là parce qu'il y a le Palais de Justice [...]" (1e) "C'est plutôt bon enfant ouais, j'ai jamais vu d'altercation ou quoi que ce soit" (2b) "[...] (les trotinettes) passent un peu n'importe où [...] ils vont super vite [...] ils sont dangereux."</p>	<p>Les commerçants semblent entretenir une relation plutôt positive avec cet espace. En effet, étant présents la journée pour la plupart du temps, durant leurs heures de travail, ils ont tendance à mettre en avant le fait que cet espace est vivant, agréable et relativement symbolique de Lyon, tant en termes de justice que d'histoire. Les quelques aspects négatifs mentionnés quant à des perceptions négatives font souvent référence à des comportements et nuisances qui surviendraient le soir et/ou la nuit, et pour lesquels ils n'estiment pas ou peu être très concernés.</p>								
<p>P3 F35PdJ</p>			oui	<p>(1e) "Il y a des échanges parce que c'est un peu un lieu de circulation mais voilà, en soi c'est plutôt calme" (1f) "Autrement, nous on a d'autres nuisances sonores mais qui sont liées à l'autre côté du bâtiment [...] mais ça n'a pas de lien avec la place du palais de Justice" (2a) "[...] aujourd'hui on referait pas un palais comme celui-là [...] pour des raisons de sécurité. [...] il y a des fragilités [...] Il est très exposé" (2b) "On a eu des tentatives d'intrusion"</p>	<p>Les occupants du PdJ, dans leurs propos, font presque toujours référence à leur condition d'occupants du PdJ. En effet, les perceptions positives et négatives qu'ils peuvent évoquer dans leur discours sont principalement liées à l'espace en tant que leur lieu de travail, ainsi qu'à leurs conditions de travail. Ces</p>						

P4F22Ri		oui		oui	oui	oui				<p>(1b) "Tu sens déjà avec le drapeau de la France que c'est un monument qui fait partie de la république !" "Pour moi c'est pas un lieu intime mais en mouvement tu vois, qui attire sur le coup mais qui fait repartir par sa prestance !" " (1e) "Je dirais joviale, apte à l'échange comme je t'ai dit, j'ai vu beaucoup de groupe qui se posaient ou qui marchaient" (1f) "rue Mercière je te dirais mais là.. c'est plutôt un lieu paisible !"</p>	
---------	--	-----	--	-----	-----	-----	--	--	--	--	--

		la pratique du skate						éléments en dévateur (2)		éléments en dévateur (1)		EXTRAITS								
		éléments en dévateur (1)		éléments en dévateur (2)																
		pas (1a)		espace public (1b)		divertissant (1c)		dégrade (2a)		dangereux (2b)		bruit (2c)		tensions entre skateurs et usagers (2d)		interdit (2e)		peut dégrader les autres (2f)		
M1 H46-35Po								oui				oui		oui						<p>Pour le policier (via police) la présence de skateurs est une nuisance récurrente et sujette à intervention en ce qu'elle dégrade, fait du bruit, dérange les riverains, mais surtout du fait qu'elle soit explicitement interdite. Il apparaît également que les plaintes soient principalement en provenance des mêmes riverains, et de certains professionnels du PDJ. Toutefois cette infraction étant faiblement appréhensible d'un point de vue juridique, la police semble désemparée quant à la manière de traiter le problème. (Il peut être important de souligner que l'aspect sécuritaire de la pratique n'est pas abordé.)</p>
J1 H26-35Sk		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	<p>"Je pense que c'est bien, que c'est bien que tout le monde puisse y faire ce qu'il a envie d'y faire" (1b) "Forcément, on les effraie quand on fait du skate et ils ont du mal à comprendre pourquoi on va pas sur un skate parc ou sur les endroits qui ont été prévus à cet effet." (2b-2d-2f) "souvent, des fois, on fait des bonnes rencontres avec des riverains qui apprécient ce qu'on fait" (1c)</p> <p>"Eh ben, en fait, le problème, c'est qu'il y a deux panneaux interdit de pratiquer du skateboard et donc il y a des gens qui ont de l'animosité oui envers les pratiquants de skate." (2d-2e)</p>										
J3 F18Sk		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	<p>Les Skateurs peuvent gêner les passants et aussi la dégradation" (2a)</p>										
J4 H31Sk		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	<p>"C'est des bons souvenirs, sauf quand on s'embrouille avec la police, ou les vieilles personnes qui nous explique que c'est une vieille place et que les gens payent leur impôts" (2f)</p> <p>"Il y a des confrontations qui se passent oui, ça dépend de l'âge aussi, plus l'écart d'âge est grand plus il y a des confrontations." (2d)</p> <p>"Mais bon, les gens qui nous voient là, ils vont pas venir faire des compliments à la mairie aux skateurs. Il vont pas forcément venir dire ouais, c'est cool, c'est plus quand on doit se plaindre qu'on vient en parler quoi." (2d) "Après il peut y avoir, par exemple, des passants qui ont peur de se prendre une planque dans les chevilles." (2b)</p>										
J5 H26Sk		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	<p>Un autre aspect récurrent dans le discours des skateurs concerne la perception d'une tension et d'un regard plutôt pénalisants de la part des autres usagers à leur égard.</p>										
P1 H18Sk																				<p>"Mais en fait c'est vraiment pour une question de bruit parce que l'esplanade elle est construite d'une certaine façon que... enfin je pense que c'est ça c'est que c'est un peu... ça résonne quoi" (2c) " mais on connaît un voisin qui habite là qui vient tout le temps nous déloger quand on skate, il descend avant d'appeler les flics on le connaît il s'appelle Vincent et à chaque fois il est dégoûté il en peut plus quoi, il vient nous voir il fait." (2d)</p>
A1 H20Co	oui		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	<p>L'ensemble des commerçants mentionnent les skateurs comme étant une population habituelle des lieux. Tous n'ont cependant pas un avis sur la question et les positionnements de chacun révèlent une certaine contradiction : pour la plupart, la présence des skateurs</p>										
A2 H27Co	oui																			<p>(1a) " [...] y a pas mort d'homme quoi"</p> <p>(2a) "J pense que le passage en skate dérange pas"</p> <p>(2f) " [...] j'ai déjà vu ouais, des ges y rester peut-être 3 ou 4h juste pour faire du skate sur la place"</p>

A5 F30Co	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	(1c) "Je le regarde faire euh, voilà" (2b) "Y a déjà euh euh, presque des p'tits accidents ou des p'tits trucs comme ça" (2d) "Et y a déjà eu des accrocs avec eux [...] entre eux et euh, et puis les gens qui s'assoient là pour déjeuner ou autre" (2c) "[...] pour le voisinage, les skates, ça fait du bruit" (2e) "[...] j'ai vu qu'il y avait une place maintenant interdit au skates"	représente quelque chose de relativement anodin dans la mesure où ces derniers ne les dérangent pas personnellement, mais tous ont conscience des différentes nuisances que cela peut occasionner pour d'autres populations. L'ensemble des nuisances occasionnées par les skateurs est ainsi représenté à travers la totalité des entretiens menés auprès des commerçants. Il semblerait ainsi que la pratique du skate puisse être problématique, dans une certaine mesure, mais pas pour eux personnellement.
P3 F35P4j		oui	oui	oui	oui	oui	oui		(2a) "[...] il y a des parties de pierre qu'on a retrouvées au sol, qui avaient été tellement usées et tellement râpées, qui étaient vraiment fragilisées [...]" (2e) "Je crois qu'il est interdit de faire du skate justement, j'ai eu vu un panneau." (2b) "[...] il y a des risques d'accident considérables, à la fois avec les piétons [...] mais y a aussi des véhicules qui passent là sur les côtés" (2f) "Ils rendent la vie insupportable à tous les occupants" (2c) "Ils font du bruit, ça c'est vrai ils font du bruit..." (2f) "Moi il me gêne pas mais ils font pas toujours attention aux gens qui circulent à pied autour !"	<p>Pour les occupants du PJJ, les skateurs représentent une nuisance. Que cela soit pour eux, pour certains de leurs collègues selon l'endroit où ces derniers travaillent au sein du PJJ, ou pour d'autres populations qui circulent au sein de l'esplanade, les skateurs engendrent des problématiques qu'ils estiment devoir faire cesser. Les nuisances sonores sont principalement évoquées, en plus du fait qu'une interdiction de la pratique est déjà en vigueur. Certains, parfois plus que d'autres, estiment ainsi que la pratique du skate n'a pas sa place ici du fait des nuisances que cela occasionne, mais aussi car ils estiment que cet espace n'est pas un terrain de jeu.</p>
P5 F64P4i				oui	oui	oui	oui		(2a) "et c'est vrai que a mes yeux tous les monuments il faut les respecter" (1a) "C'est vrai je vois beaucoup de jeunes skateurs [...] ils font rien de mal" (1c) "[...] ces p'tits jeunes qui faisaient du skate, j'ai trouvé ça hyper cool. Ils avaient de la place [...]"	Du côté des passants, la pratique du skate est mentionnée par presque tous les participants. Cependant, le sujet est souvent survolé et ne semble pas constituer pas un réel intérêt pour eux. En fait, un seul participant mentionne la désapprobation que leur présence pourrait engendrer, tandis que deux autres estiment que leur pratique n'est pas dérangeante, voire divertissante. Une fois, il semble que le statut de passant ne permette pas de mettre en évidence des éléments très probants quant aux éléments qui existent en faveur ou en défaveur des skateurs pour leur pratique en ce lieu.
P6 F26-35P4i			oui					oui	(2f) "Il y a des personnes qui pensent que ce n'est pas un endroit pour pratiquer le skate, personnellement ça ne me dérange pas du tout mais je peux comprendre"	
CI F27Pa	oui		oui	oui					(2a) (2b) (2c) (2e)(2f) "Donc les skateurs font beaucoup de bruit parce qu'ils font crisser leurs roulettes sur euh, sur la plateforme, sur la pierre" "Bah des touristes, moi j'en ai fait visiter à des amis, y avait des skateurs qui jouaient aux, aux indiens autour d'eux. Avec leur skate. C'est très agréable pour des touristes i""tout c' qui est skateurs qui font du bruit, qui dégradent euh... parce qu'on peut vous montrer, y a des murs qui ont été dégradés, on peut vous montrer une pancarte "interdit aux skateurs", on les a filmés en train d'enlever la pancarte." "Et là, quand vous avez une dizaine de skateurs qui joue aux indiens autour des touristes pour les faire partir, parce qu'ils veulent la place, c'est très désagréable."	Pour les riverains, de manière quasiment unanime, la pratique du
N3 H27Pa	oui	oui						oui		
N4 F58Pa		aucune mention du skate								
N5 F20Pa			oui					oui		
A3 F23Ri	oui	oui	oui							
A4 H36-45Ri										
A6FTIRi			oui	oui	oui					

	idées, suggestions et besoins																			
	à			à enlever (2)				à ajouter (3)												
	limitation des usages (1b)	fontaines (1c)	jets d'eau (esplanade)(1d)	fontaines (2a)	route (2b)	interdiction du skate (2c)	mobilier anti-skate (2d)	bancs (3a)	poubelles (3b)	végétation (3c)	animations/événements (3d)	faciliter la circulation des cycles (3e)	sécuriser la route (3f)	informer sur le PDJ (3g)	harmoniser le style du mobilier avec le PDJ (3h)	mobilier anti-skate (3i)	Sensibiliser les skateurs au partage de l'espace public (3j)	Plus de contrôles policiers (3k)	Solutions alternatives à la pratique du skate(3l)	
M1 H45P0	oui														oui	oui			EXTRAITS	<p>Pour les forces de l'ordre l'amélioration de la place est centralisée sur le problème des skateurs (perçu comme l'unique sur la place) . Le policier estime, en effet, qu'un aménagement permettant une signalisation plus claire de l'interdiction favoriserait la limitation, le décroissement voire l'arrêt des incivilités. L'interdiction en elle-même apparaît comme justifiée en ce qu'elle répond à des plaintes récurrentes de riverains mais n'est toutefois pas suffisamment explicite. Néanmoins, s'agissant une nouvelle fois d'une infraction considérée comme mineure, l'intérêt et l'investissement pour cette dernière est vivement relativisé</p>
J1 H26-35 Sk				oui (eau uniquement)		oui											oui		<p>"Moi, je mettrais un panneau avec des horaires, avec des règles de savoir vivre. Par exemple dire, si vous pratiquez le skate, faites attention aux personnes." (3j-3l) "l'été, ils mettent de l'eau dans la fontaine [...] du coup on peut pas l'utiliser" (2a)</p>	
J2 H46-55Sk	oui				oui														<p>"Non, mais il n'y a pas grand chose à changer. C'est bien d'avoir un espace. C'est sûr que c'est très minéral. Ça manque de verdure." (1a) "Oui, vous êtes contre l'interdiction de skate. Participant : Oui, tout à fait" (2c)</p>	

<p>A2 H27Co</p>	<p>oui</p>									<p>oui</p>								<p>oui</p>	<p>(2c) "[...] au contraire je, moi c'que je ferai c'est que je leur faciliterais euh, des passages. Pour qu'ils puissent circuler tranquillement" (3e) "[...] en tant que cycliste, parfois j'sais pas où me faufiler" (3d/3g) "[...] je transformerai ce lieu en lieu de fête et de vie. [...] avec des personnes qui travaillent comme dans un musée et qui sont là pour pouvoir présenter un peu le lieu." (3k) "Et puis mettre euh, des panneaux attention, ici skateurs. [...] Fin vraiment un espace dédié aux skateurs. Par exemple [...] la partie de gauche [...]"</p>	<p>Ici encore, le discours des commerçants semble comporter quelques éléments contradictoires. En effet, la plupart estime que cette place est très bien telle qu'elle est en termes d'esthétique, d'architecture, de construction. Ces mêmes répondants estiment que cette place devrait donc rester comme elle est, et même qu'elle est à préserver ainsi. Cependant, et malgré l'envie que cette place soit conservée, des éléments sont, selon eux, à modifier. Plusieurs déplorent notamment le manque de poubelles autour de cette place, qui engendrerait des problèmes non-négligeables quant à la propreté des lieux. Le manque de verdure ainsi que le manque d'animation au sein de cet espace ont également été mis en évidence au travers de leur discours.</p>
<p>A5 F30Co</p>	<p>oui</p>																			
<p>M2 F53Co</p>																				
<p>P3 F35Pdj</p>																				
<p>P2 H69Pdj</p>																			<p>Pour les occupants du PdJ, les avis sont presque unanimes. Toujours du seul point de vue de personnes travaillant au PdJ, ils érigent les points d'eau comme de véritables atouts de cet espace. Beaucoup ont mis en avant le fait que cette place était très minérale, très ensoleillée, engendrant ainsi une chaleur étouffante, l'été notamment. Ils expriment ainsi le souhait de conserver les bassins qui se trouvent sur les côtés du PdJ et qui leur apporte un peu de fraîcheur. Unanimes, ils le sont également presque tous lorsqu'il</p>	

A6F7IRi	oui oui	oui oui	oui	oui	oui	oui	(3a) "Mais on pourrait mettre des bancs où les gens s'assoient sur les marches ou sur le bassin, mais j' pense pas que euh, que les bâtiments de France nous autoriseront à mettre des bancs." (3k) "Et puis moi je ferai surtout passer la police régulièrement pour dissuader les gens, avec des amendes."
C3F72Ri	oui	oui	oui	oui	oui	oui	(3i)(3k) "j'ai demandé des passages de la police municipale c'est je suis extrêmement déçue de la manière dont s'est géré pq pour moi c'est un problème de police municipale""Bon ils passent, la police passe et repasse mais pas d'effet quoi ils prennent l'identité et voilà. Donc je suis très très déçue déjà pq je n'ai réussi à rien et je pense que c'est un pb qui peut être géré par la police municipale mais qui ne l'est pas. Ou alors des aménagements."
C2H5IRi	oui		oui	oui		oui	(1b) "Difficile à dire enfin je pense que le bâtiment en soi ne se prête pas à ce qu'il y est devant... enfin des terrasses ou je ne sais quoi [...] ça devrait être un espace vide sur lequel on vient et on repart" (3m) "après à mon avis la police municipale ne tourne pas assez, ils ne font pas assez de rondes je pense que si ça leur coûtait plus cher, on aurait pas eu le problème à ce point." " c'est quand même ce qu'on attend ce qui veut dire aussi de vraies contraventions et une vraie volonté de régler le problème" (3k) "Mais sinon ouais végétation et dispositifs efficaces contre les skateurs"

Les riverains interrogés ici semblent relativement peu unanimes quant aux éléments à modifier au sein de cet espace. Aussi, peu de suggestions ont été extraites de leurs discours. On peut alors imaginer qu'ils estiment que cette place ne comporte pas d'éléments à ajouter ou enlever, ou qu'ils estiment qu'elle est à conserver telle qu'elle est actuellement sans pour autant le verbaliser. Malgré cela il apparaît tout de même que certaines personnes interrogées déplorent un manque de verdure, un manque d'animation, ainsi qu'un manque de poubelles et de bancs (ou juste d'aménagements permettant aux individus de s'asseoir). La cohésion sociale et le respect d'autrui semblent également représenter des enjeux pour quelques

riverains. En cause, les skateurs. Certains habitants souhaiteraient ainsi que des actions soient mises en oeuvre afin de sensibiliser les skateurs au partage de l'espace public, lorsque d'autres veulent tout bonnement que la pratique cesse complètement grâce à la mise en place de contrôles policiers plus fréquents.

N1F60Ri	oui oui					oui	(1b) "elle est bien comme ça, c'est un lieu de passage et devrait le rester. Ce n'est pas une aire de jeu" (3k) "Ils n'ont jamais été verbalisés, il y a quelque chose à mettre en oeuvre" (3l) "Avec des jeunes ce qui est intéressant de faire c'est peut leur faire un travail utile pour réparer les pierres abîmées par exemple"
N2H33Ri						oui	(3c) "ça manque de verdure surtout l'été, c'est une ville caniculaire et on gagnerait en confort de à végétaliser pour amener un peu de fraîcheur avec la transpiration des plantes et pour absorber le rayonnement solaire" (3d) "y a pas beaucoup de lieux où on voit de la musique vivante s'opérer donc pourquoi pas un kiosque musical" "ou encore des kiosques mobiles de vente de nourriture, les gens mangeraient dans la rue c'est assez convivial" (3e) "Rendre l'interaction cyclistes-piétons moins dangereuse avec par exemple l'installation d'un dispositif qui fait du bruit quand les vélos passent pour que ça alertent les piétons quand les vélos arrivent" (3g) "ce qui m'a interpellé c'est que ce soit le PDJ et pourtant qu'on ne ressent pas l'activité judiciaire donc je me suis posé la question de savoir ce qu'il en était en réalité"
P4F22Ri						oui	(3g) "c'est trop mystérieux tu vois parce que on passe devant mais on y rentre jamais tu vois, au niveau des infos dans le 5ème t as pas vraiment d'infos sur le PDJ" "on doit avoir accès à toutes les infos et le PDJ t as l'impression que tu passes devant t'es un peu surpris par ce qui s'y passe, le monument en tant que tel et t'as envie de craquer"